

Un an après El Harrach
**Les routes algériennes
replongent dans le drame**

PAGE 4

Journées nationales
du court métrage «Ayam Short Film»

Une première réussie

PAGE 15

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

PROCHAIN EXÉCUTIF GOUVERNEMENTAL **SIFI GHRIEB BIEN PARTI POUR RESTER**

PAGE 3



Un remaniement ministériel partiel se profile. Sans bouleverser l'architecture gouvernementale, il devrait viser à insuffler une nouvelle dynamique à l'action publique et à accompagner les priorités de la seconde moitié du mandat présidentiel.

Recrutement
des enseignants
**L'ultimatum
de Sadaoui**

PAGE 5



En prenant la tête
du CPS de l'UA
**L'ALGÉRIE
CAPITALISE SUR SON
STATUT DE PIVOT**

PAGE 2

Décès du sénateur
Abdelhak Ben Boulaïd
**Les condoléances du
président Tebboune**

PAGE 16



Industrie automobile
Le réveil des usines dormantes

PAGE 6

Investisseurs privés à la Fifa
Infantino fait marche arrière

PAGE 12

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 2 Août 2026 ■ 11^{ème} année n°2211 ■ Prix 20 DA

En prenant la tête du CPS de l'UA L'Algérie capitalise son statut de pivot

L'Algérie y siège comme membre élu depuis avril 2025, pour un mandat courant jusqu'en 2028, et avait déjà exercé cette présidence en août 2025.

L'Algérie assure, depuis hier, 1er août, la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA). Pendant un mois, l'Algérie disposera donc d'une tribune continentale qui, même si elle ne confère aucun pouvoir de règlement, lui donne la main sur l'ordre du jour, sur le calendrier des consultations et le choix des dossiers que le Conseil traitera en priorité. L'Algérie aborde cette échéance dans le cadre de ses engagements continentaux et de ses efforts constants en faveur de la défense des principes et des objectifs de l'UA, notamment la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, le règlement pacifique des conflits, le renforcement de la solidarité et de l'action africaine commune.

UN PROGRAMME D'ACTION STRATÉGIQUE

Dans cette perspective, le programme d'action élaboré reflète amplement les priorités du continent africain en matière de paix et de sécurité, et répond aux différents défis sécuritaires, politiques et humanitaires auxquels il est confronté. Les travaux s'ouvriront par une séance publique consacrée à l'éducation en situation de conflit. Le Conseil tiendra ensuite deux réunions de suivi, l'une sur le Sahel, l'autre sur le Soudan du Sud. Une



mission de terrain est annoncée au Soudan, où la guerre continue d'échapper aux médiations successives.

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION

Trois consultations institutionnelles doivent réunir le CPS, le Parlement panafricain, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi que la plateforme africaine de gouvernance et l'architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA). Le Conseil examinera aussi l'état d'avancement de «faire taire les armes en Afrique», l'initiative phare de l'Agenda 2063 dont l'échéance a

déjà été repoussée à 2030. L'Algérie a, par ailleurs, inscrit à son programme le briefing trimestriel du groupe A3, les trois États africains siégeant au Conseil de sécurité des Nations unies. L'objectif affiché est d'accélérer la mise en œuvre des conclusions du processus d'Oran, ce séminaire de haut niveau qui prépare les A3 entrants et dont l'Algérie est l'hôte.

DISPOSITIF D'ALERTE PRÉCOCE

L'Algérie veut aussi faire avancer son outil continental d'évaluation des menaces et de cartographie des risques, proposé lors de sa présidence d'août 2025. Le 6 mai dernier, le CPS a deman-

dé à la Commission de l'UA de finaliser cette matrice avant la fin de l'année, en lien avec Afripol, l'AUCTC, le Comité des services de renseignement et de sécurité africains (CISSA) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Une réunion de coordination entre ces quatre structures figure au programme du mois d'août.

UN LEVIER POUR DYNAMISER LE CPS

L'Algérie souligne que sa présidence du CPS de l'UA constituera une nouvelle occasion de renforcer le rôle et l'efficacité de cet organe face aux multiples défis auxquels le continent est confronté, à travers l'adoption d'une approche proactive fondée sur la prévention des conflits et la mise en place d'un dispositif intégré reliant l'alerte précoce à la réponse rapide, tout en soutenant les processus de médiation et les solutions pacifiques. L'Algérie réaffirme également son ferme attachement au principe des «solutions africaines aux problèmes africains» et au renforcement de l'action africaine commune, de manière à contribuer à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité à travers le continent, conformément aux aspirations des peuples africains et aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA.

S. Smati

UNION DES AVOCATS

Hamoud Abdallah élu à la présidence

L'Union nationale des organisations d'avocats (UNOA) a enfin un nouveau président. Hamoud Abdallah, bâtonnier de l'Organisation des avocats de Blida, a été élu, hier, à la tête de l'instance professionnelle, à l'issue d'une troisième consultation électorale organisée après l'annulation des deux précédentes par la justice administrative. Le scrutin s'est déroulé lors d'une assemblée électorale tenue au siège de l'Union, à la Cour suprême à Alger. Hamoud Abdallah succède ainsi à Ibrahim Tairi, dont le mandat avait été prolongé dans un contexte marqué par de fortes turbulences institutionnelles.

Cette élection intervient après deux tentatives avortées, annulées à la suite de recours judiciaires.

L'UNOA a été plongée pendant plus d'une année dans une crise électorale liée aux conditions d'organisation du scrutin présidentiel. En mai de l'année dernière, le Conseil d'État avait annulé une première élection qui avait reconduit Ibrahim Tairi à la tête de l'Union.

La décision de justice reposait sur un argument central : l'absence d'épuisement des délais légaux liés au traitement des recours concernant les élections des conseils des organisations régionales avant l'élection du président national.

Quelques mois plus tard, une nouvelle tentative devait permettre de sortir de l'impasse. En avril dernier, Abdelhafid Ben Fateh, bâtonnier d'Oum El Bouaghi, avait été élu président de l'Union lors d'une assemblée générale organisée à la Cour suprême à El Biar.

Mais cette élection avait, à son tour, été invalidée en mai par la justice administrative, saisie par un candi-



dat. La juridiction avait estimé que l'élection du président national était intervenue avant la clôture définitive des procédures de recours liées aux élections régionales.

Dans l'attente d'un nouveau scrutin, Ibrahim Tairi avait assuré la gestion provisoire de l'Union conformément aux règles régissant la profession.

UNE PAGE TOURNÉE APRÈS DES MOIS DE TENSIONS

La succession de recours avait révélé des divergences autour de l'interprétation des textes encadrant le fonctionnement de l'Union. Certains candidats et organisations estimaient nécessaire d'attendre la fin de toutes les procédures contentieuses avant de procéder à l'élection nationale.

De son côté, Abdelhafid Ben Fateh avait contesté cette lecture, affirmant que cette exigence ne trouvait pas de fondement dans la loi régissant la profession d'avocat ni dans le règlement intérieur de l'Union. Plusieurs organisations d'avocats,

notamment celles d'Alger, de Blida, de Tlemcen et de Bouira, avaient également exprimé des réserves sur certains aspects organisationnels du processus électoral. Des critiques portant notamment sur la transparence et l'équilibre régional avaient été formulées, avant d'être rejetées par Ibrahim Tairi, qui avait assuré que les précédents scrutins s'étaient déroulés dans des conditions régulières.

Avec l'élection de Hamoud Abdallah, l'UNOA espère, désormais, tourner la page de cette période de blocage et renouer avec une stabilité institutionnelle.

UN PARCOURS MARQUÉ PAR L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Né le 8 février 1968 à Douéra, Hamoud Abdallah est diplômé en droit de l'université de Ben Aknoun. Il obtient son certificat d'aptitude à la profession d'avocat en 1993 et prête serment en juillet 1994 à Blida. Il est agréé auprès de la Cour suprême depuis 2006.

Au sein du barreau de Blida, il a occupé plusieurs responsabilités, notamment membre du conseil de l'organisation en 2005 et délégué du bâtonnier auprès du tribunal de Koléa entre 2008 et 2021.

Il est élu bâtonnier de Blida en mars 2021, avant d'occuper le poste de vice-président de l'Union nationale des organisations d'avocats.

Actif dans les réseaux professionnels arabes et internationaux, il est membre fondateur de l'Association nationale des jeunes avocats et de l'Organisation arabe des jeunes avocats. Il a également participé à plusieurs rencontres juridiques à l'étranger, notamment en Tunisie, au Maroc, en Syrie, au Liban et en Égypte.

Par ailleurs, il est connu pour son engagement sportif dans le milieu judiciaire, notamment en tant que fondateur et président de l'équipe de football des avocats depuis 2007. Selon sa biographie professionnelle, Hamoud Abdallah n'adhère à aucun parti politique ni courant partisan.

Les félicitations d'Azouz Nasri

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a adressé ses félicitations à Me Abdallah Hamoud, à la suite de son élection à la présidence de l'Union nationale des ordres des avocats. Dans un message publié sur son compte officiel sur la plateforme X, Azouz Nasri a salué cette élection, qu'il a qualifiée de «méritée», estimant qu'elle traduit la confiance accordée à Abdalloah Hamoud par ses pairs. Le président du Conseil de la nation lui a également souhaité «plein succès et réussite» dans l'exercice de ses nouvelles missions, soulignant que cette accession à la tête de l'organisation constitue une nouvelle étape dans la promotion de la profession d'avocat et dans le renforcement de sa contribution à la consécration de l'État de droit, au service de l'Algérie.

Prochain exécutif gouvernemental Sifi Ghrieb bien parti pour rester

Un remaniement ministériel partiel se profile. Sans bouleverser l'architecture gouvernementale, il devrait viser à insuffler une nouvelle dynamique à l'action publique et à accompagner les priorités de la seconde moitié du mandat présidentiel.

Après l'installation de la dixième législature de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'attention se tourne désormais vers la prochaine équipe gouvernementale. L'hypothèse d'un remaniement ministériel partiel revient avec insistance dans les milieux politiques, avec l'objectif de renforcer l'efficacité de l'Exécutif sans remettre en cause les grands équilibres actuels. L'enjeu serait davantage d'opérer des ajustements ciblés que de procéder à une refonte globale. Il s'agirait notamment d'améliorer la coordination entre les secteurs, d'accélérer la mise en œuvre des réformes et de renforcer la performance de l'administration publique, particulièrement dans les domaines économique, social et administratif. Dans cette perspective, le maintien de Sifi Ghrieb à la tête du gouvernement apparaît comme l'option privilégiée. Sa reconduction s'inscrirait dans une logique de continuité, alors que l'Exécutif est engagé dans plusieurs dossiers stratégiques. Malgré l'existence d'une majorité présidentielle au sein de l'hémicycle de Zighoud-Youcef, la fonction de Premier ministre devrait être maintenue, en l'absence d'une majorité parlementaire permettant la nomination d'un chef de gouvernement, conformément aux dispositions constitutionnelles. Sifi Ghrieb bénéficie toujours de la confiance du président de la République, notamment pour son implication dans des dossiers majeurs liés à la récupération des avoirs issus des affaires de corruption, à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement de l'attractivité économique du pays.



DES CHANGEMENTS ATTENDUS

Plusieurs départements ministériels pourraient conserver leurs responsables actuels, notamment ceux considérés comme prioritaires dans l'application du programme présidentiel. Les Affaires étrangères, l'Énergie et les Mines, le Logement, l'Industrie pharmaceutique, la Santé, l'Éducation nationale, les Moudjahidine ou encore le Commerce extérieur figureraient parmi les secteurs où la continuité pourrait être privilégiée afin de préserver les acquis et poursuivre les chantiers engagés. D'autres départements pourraient, en revanche, connaître des ajustements. L'Agriculture, les Finances, l'Enseignement supérieur ou encore la Communication sont cités parmi les secteurs susceptibles d'accueillir de nouveaux profils ou de nouvelles orientations.

L'objectif ne serait pas seulement de remplacer des responsables, mais d'introduire de nouvelles méthodes de gestion, d'améliorer la prise de décision et d'accroître la capacité d'exécution des politiques publiques.

EQUILIBRE ENTRE EXPERTISE ET EXPÉRIENCE POLITIQUE

Le prochain Exécutif pourrait également rechercher un équilibre entre profils technocratiques, compétences administratives et personnalités issues de la sphère politique. Dans ce cadre, le nom d'Abdelhak Saiouda, ancien wali de Constantine, est évoqué parmi les personnalités susceptibles d'intégrer le gouvernement. Son expérience dans la gestion territoriale et sa connaissance des réalités locales sont présentées comme des atouts. D'autres noms circulent également, à

l'image de Salima Mousserati, ancienne présidente de la Haute- Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). La présence éventuelle d'une spécialiste du droit constitutionnel ayant dirigé une institution constitutionnelle est aussi évoquée afin de renforcer l'expertise juridique et institutionnelle de l'équipe gouvernementale.

UNE POSSIBLE RÉORGANISATION DES DÉPARTEMENTS

Au-delà du changement des personnes, une révision de l'architecture gouvernementale pourrait être envisagée. Elle pourrait porter sur le regroupement de certaines missions, la modification d'intitulés ministériels ou une meilleure répartition des compétences. Parmi les pistes avancées, figure la création d'un ministère dédié aux Domaines de l'État, inspiré de certaines expériences étrangères. D'autres ajustements pourraient concerner la dénomination de certains départements, notamment celui de l'Agriculture, avec une éventuelle intégration de la dimension du développement rural dans une approche plus globale. Limité ou plus large, le prochain remaniement constituera un test pour l'Exécutif. Il devra trouver l'équilibre entre stabilité institutionnelle et renouvellement des méthodes de gouvernance, avec un objectif central : améliorer le service public, accélérer les réformes et répondre aux attentes économiques et sociales des citoyens.

Smail ROUHA

CRISE OU ANTICIPATION ? Alger renforce son bouclier hydraulique

Avec une population en constante évolution et une urbanisation qui gagne chaque année de nouveaux espaces, Alger doit relever un défi majeur : garantir une alimentation en eau potable régulière et durable pour ses habitants. C'est dans cette perspective que le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a réuni les responsables du secteur et les autorités locales afin d'évaluer la situation et d'identifier les actions prioritaires à engager. Présidée conjointement avec le ministre, wali d'Alger, Abdelnour Rabehi, cette réunion de travail a permis de dresser un état des lieux du système hydraulique de la capitale, tout en examinant les solutions nécessaires pour améliorer la qualité du service public et répondre aux besoins croissants de la population. Aujourd'hui, le système d'approvisionnement en eau d'Alger repose sur un dispositif diversifié capable de produire environ 1,1 million de mètres cubes par jour pour satisfaire les besoins de plus de 4,6 millions d'habitants. La capitale s'appuie notamment sur les stations de dessalement d'eau de mer, qui assurent près de 62% des ressources mobilisées, avec une capacité quotidienne de 690 000 m³. Les barrages représentent 21% de l'approvisionnement, tandis que les eaux souterraines complètent le dispositif avec 17%. Ce maillage permet à la wilaya de disposer d'un réseau de distribution de plus de 809 km et d'une capacité de stockage proche de un million de mètres cubes, répartie sur quelque 180 réservoirs. Mais face à l'expansion urbaine et à l'apparition de nouveaux quartiers résidentiels, les autorités estiment nécessaire d'aller plus loin pour sécuriser durablement l'approvisionnement.



RÉDUIRE LES PERTES

L'un des principaux défis identifiés concerne la réduction des pertes d'eau sur le réseau. Une partie importante des volumes produits n'arrive pas toujours jusqu'aux consommateurs en raison des fuites et des raccordements non conformes. Le ministre de l'Hydraulique a ainsi insisté sur l'accélération des opérations de rénovation et de réhabilitation des réseaux afin d'améliorer leur rendement et de limiter le gaspillage. La modernisation passe également par une meilleure utilisation des outils numériques pour suivre les installations, détecter rapidement les anomalies et permettre une intervention plus efficace des équipes techniques.

DONNER UNE SECONDE VIE AUX EAUX TRAITÉES

Au-delà de la mobilisation de nouvelles ressources, les autorités misent également sur la valorisation des eaux usées traitées. Le secteur dispose actuellement de six stations d'épuration capables de traiter jusqu'à 600 000 m³ par jour, avec une réutilisation annuelle d'environ un million de mètres cubes, principalement pour l'irrigation. Cette orientation s'inscrit dans une démarche de préservation des ressources et de développement d'une gestion plus rationnelle de l'eau, notamment pour l'entretien des espaces verts et l'amélioration du cadre de vie urbain. La protection des cours d'eau, à l'image d'Oued El Harrach, Oued Mazafran et Oued

El Hamiz, reste également une priorité, avec la poursuite des actions de lutte contre la pollution et les rejets anarchiques.

ANTICIPER LES BESOINS

Pour renforcer le suivi des actions engagées, une commission technique regroupant les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tipasa et Blida sera mise en place. Elle aura pour mission d'améliorer la coordination entre les différents intervenants et de suivre l'évolution de la situation de l'eau potable et de l'assainissement. Le ministre a également proposé l'élaboration d'un programme spécifique dédié à la wilaya d'Alger afin de renforcer les infrastructures existantes, corriger les insuffisances et accompagner le développement rapide de la capitale. Au-delà des aspects techniques, Lounès Bouzegza a insisté sur un point essentiel : la communication avec les citoyens. Les services concernés devront informer régulièrement les usagers des opérations de maintenance programmées ou de toute perturbation pouvant affecter l'approvisionnement en eau. Une démarche destinée à améliorer la transparence et à renforcer la confiance entre les citoyens et les gestionnaires du service public. À travers ces orientations, le ministère entend adapter le système hydraulique d'Alger aux nouveaux défis, en misant sur des infrastructures plus performantes, une gestion plus efficace des ressources et une relation plus proche avec les usagers.

R. N.

UN AN APRÈS EL HARRACH

Les routes algériennes replongent dans le drame

Près d'un an après la tragédie d'El Harrach, qui avait bouleversé l'opinion publique et conduit les autorités à annoncer une série de réformes du secteur des transports, un nouveau week-end noir vient rappeler que l'insécurité routière demeure l'un des défis majeurs en Algérie.

En seulement 24 heures, les accidents de la circulation ont fait 37 morts et 349 blessés à travers le pays, selon le dernier bilan de la Protection civile. Les services de la Protection civile ont effectué 4 655 interventions en une journée, soit une intervention toutes les 18 secondes. Parmi elles, 201 concernaient des accidents de la route, illustrant une nouvelle fois de plus de l'ampleur d'un phénomène qui continue de faire de nombreuses victimes, particulièrement durant la saison estivale.

DRAME DE BOUMERDÈS : LE BILAN S'EST ALOURDI

L'accident le plus meurtrier s'est produit dans la wilaya de Boumerdès, où un autobus de transport de voyageurs en provenance de Sétif a quitté la chaussée. Le bilan est particulièrement lourd : 27 personnes ont perdu la vie et 42 autres ont été blessées.

Quelques heures plus tard, un autre grave accident est survenu dans la wilaya de Timimoun. Vers 5h54 du matin, un autobus assurant la liaison Batna-Adrar est entré en collision avec un camion sur la RN 51, au point kilométrique 287. L'accident a fait 4 morts et 43 blessés, mobilisant d'importants moyens de secours. Ces deux drames portent à eux seuls l'essentiel du lourd bilan enregistré au cours des dernières 24 heures.

L'ÉTÉ, PÉRIODE LA PLUS CRITIQUE

Pour le spécialiste de la sécurité routière, Mohamed Kouache, l'Algérie connaît chaque année quatre grandes périodes de recrudescence des accidents : la rentrée sociale et scolaire, les épisodes de fortes perturbations météorologiques, le mois de Ramadhan et, surtout, la saison estivale. Selon lui, l'été constitue de loin la période la plus dangereuse en raison de l'intensification des déplacements liés aux vacances, aux visites familiales, au tourisme et aux



activités économiques. «Les autocars de transport de voyageurs connaissent une activité particulièrement soutenue durant cette période. À cela s'ajoutent malheureusement des comportements dangereux tels que l'excès de vitesse, les dépassements risqués, la fatigue des conducteurs, le manque d'entretien des véhicules ou par l'état de certaines infrastructures routières», explique l'expert.

Le spécialiste souligne également que les trajets exceptionnels ou de loisirs représentent un risque accru, certains conducteurs n'étant pas habitués à ce type de longs parcours, tandis que la pression professionnelle et l'épuisement peuvent altérer leur vigilance.

DES RÉFORMES ENGAGÉES ET UN DÉFI IMMENSE

Cette nouvelle tragédie ravive inévitablement le souvenir de l'accident survenu

le 15 août 2025 à oued El Harrach, où un autobus avait chuté d'un pont dans l'oued, faisant 18 morts et 25 blessés. Ce drame avait profondément marqué le pays et conduit les pouvoirs publics à annoncer une réforme d'ampleur de la sécurité routière.

Parmi les principales mesures, figurait le retrait de la circulation des autobus âgés de plus de 30 ans, accompagné d'un vaste programme de renouvellement du parc national. Les autorités avaient également annoncé un renforcement des contrôles techniques, une révision du code de la route, une responsabilisation élargie de tous les acteurs de la chaîne du transport, des auto-écoles aux centres de contrôle technique, en passant par les exploitants et les gestionnaires des infrastructures, ainsi qu'un durcissement des sanctions en cas d'infractions graves.

Les spécialistes rappellent que les résul-

tats d'une telle réforme dépendent autant de la modernisation des véhicules que de l'application rigoureuse des nouvelles dispositions, de la qualité des infrastructures, de la formation des conducteurs et du respect des règles de circulation. Les récents accidents montrent ainsi que la lutte contre l'insécurité routière demeure un chantier à long terme, nécessitant une mobilisation continue de l'ensemble des intervenants.

UN FLÉAU NATIONAL QUI CONTINUE DE PROGRESSER

Pour rappel, les statistiques officielles témoignent de l'ampleur persistante du phénomène. Au cours des dix premiers mois de 2025, près de 23 322 accidents de la circulation ont été recensés en Algérie, soit une hausse de 3,15 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ces accidents ont provoqué 3 256 décès et près de 32 000 blessés.

Au-delà du drame humain, leur coût économique est estimé à plus de 100 milliards de dinars par an, soit plus de 660 millions d'euros. Selon les statistiques officielles, plusieurs spécialistes estiment que la réponse ne peut se limiter à la seule dissuasion. L'amélioration de la formation des conducteurs, le renforcement du contrôle technique, la qualité des pièces de rechange, le renouvellement du parc automobile ainsi que la modernisation des infrastructures routières constituent autant de leviers indispensables pour enrayer durablement ce que beaucoup qualifient désormais de véritable

«terrorisme routier». À l'heure où les grands départs estivaux se poursuivent, cette nouvelle série d'accidents rappelle que la sécurité routière demeure une urgence nationale. Derrière chaque bilan se trouvent des vies brisées, des familles endeuillées et un défi collectif qui appelle des réponses durables, bien au-delà de l'émotion suscitée par chaque catastrophe.

I. Khermane

APRÈS LES INCENDIES DÉVASTATEURS, LES DRAMES ROUTIERS L'été de tous les dangers

L'été 2026 restera dans les annales. L'Algérie fait face à une vague d'incendies sans précédent depuis le début du mois de juillet 2026. Les menaces estivales majeures, illustrées par les vagues de chaleur, les incendies de forêt ou les risques routiers accrus ont rendu cette année l'été particulièrement «dangereux». Hausse des températures, multiplication des incendies ravageant les régions et les zones sensibles et une inquiétante augmentation des accidents sur les routes, l'Algérie traverse une canicule qui dure depuis presque un mois. Dans le même temps, des incendies d'une ampleur exceptionnelle ravagent plusieurs régions : des hectares sont partis en fumée, soit davan-

ta que sur l'ensemble du mois de juillet l'an dernier. En vingt jours, la Protection civile a recensé 1 968 incendies, dont 465 feux de forêt répartis sur 35 wilayas et 972 feux de cultures agricoles touchant 47 wilayas. Aux côtés des 19.000 agents de la Protection civile et de l'armée, des milliers de citoyens se sont mobilisés spontanément, armés de branches, de tuyaux et de simples seaux, pour sauver leurs villages et leurs forêts. Des avions bombardiers d'eau et des hélicoptères ont été engagés dans les opérations d'extinction, notamment dans les zones difficiles d'accès. Les wilayas du Nord, caractérisées par une couverture végétale plus dense et par des forêts de chêne-

liège centenaires, figurent parmi les zones les plus durement touchées par ces sinistres, comme les massifs forestiers de Kabylie, de l'Edough près d'Annaba et des monts de Collo ont été particulièrement affectés par les flammes. La comparaison avec l'année dernière révèle l'ampleur exceptionnelle de la catastrophe. Depuis le mois de mai, l'Algérie a enregistré 3.719 incendies, contre 1.501 à la même période en 2025, soit plus du double. Les dégâts matériels sont tout aussi préoccupants : plus de 1.666 ha de végétation ont été détruits depuis mai 2026, contre seulement 467 ha l'année précédente. L'origine criminelle de certains incendies a été confirmée par les enquêtes menées par

les services de sécurité. Quatre personnes soupçonnées d'actes de pyromanie ont été écrouées, laissant entrevoir une dimension intentionnelle dans cette catastrophe écologique et humaine. Les autorités ont renforcé la surveillance et les patrouilles préventives dans les zones forestières à risque, tout en appelant la population à la plus grande vigilance. Les investigations se poursuivent pour identifier d'éventuels autres responsables et comprendre les motivations derrière ces actes criminels qui aggravent un contexte déjà critique. Des sanctions sévères sont prévues par le code pénal algérien pour les auteurs d'incendies volontaires, pouvant aller jusqu'à la réclusion criminel-

le à perpétuité. La Protection civile continue de surveiller étroitement l'évolution de la situation météorologique et forestière, tandis que les populations des zones à risque sont invitées à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité. Sur un autre registre, depuis le début de la saison estivale, près de 240 personnes ont perdu la vie et plus de 10.900 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation à travers le pays. Alors que ce mois de juillet s'achève avec son lot de drames, le mois d'août commence avec une alerte à la canicule dans plusieurs régions d'Algérie. Des températures extrêmes sont, en effet, attendues.

H. Adryen

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

L'ultimatum de Sadaoui

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a ordonné aux directeurs de l'éducation d'achever les opérations restantes de vérification administrative dans le cadre du concours de recrutement, et ce, avant, mardi prochain, à midi, afin de proclamer ses résultats à l'échelle nationale dans les plus brefs délais.

Lors d'une réunion consacrée au suivi des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, le ministre a souligné que «les besoins réels avaient été pris en compte dans le cadre des opérations de recrutement en cours, de manière à assurer la couverture de l'ensemble des postes pédagogiques».

LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS, UNE PRIORITÉ

Selon le ministre, l'achèvement des procédures liées au concours de recrutement constitue «une priorité absolue», dans la mesure où il conditionne l'élaboration de la carte scolaire, l'identification des besoins réels en encadrement pédagogique et la stabilité des équipes éducatives avant la



rentrée. Outre les résultats du concours de recrutement, les résultats des examens professionnels devraient également être publiés prochainement, une fois les procédures réglementaires finalisées. Le ministre a, en outre, demandé un suivi attentif des effets du concours sur la gestion des ressources humaines afin d'identifier les postes vacants et de déterminer avec précision les besoins restant à couvrir. Sadaoui a, en outre, insisté sur la nécessité d'assurer une préparation rigoureuse de la rentrée scolaire prévue le dimanche 6 septembre 2026, conformément au calendrier national de la rentrée sociale arrêté

par les autorités publiques. Il a appelé à la mobilisation de l'ensemble des services centraux et déconcentrés afin de finaliser, dans les délais impartis, les dispositifs organisationnels, pédagogiques et logistiques. L'objectif est, selon le ministre, de «garantir un démarrage effectif et organisé des cours et de réunir les conditions appropriées à l'accueil des élèves»

DE NOUVELLES DISPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

Parmi les priorités évoquées, figurent également l'opérationnalité des établissements scolaires, particulièrement en

matière de restauration scolaire, ainsi que de veiller à la bonne préparation de la Semaine de la santé scolaire et de réunir les conditions d'une scolarité «appropriée et sûre». Le ministre s'est également arrêté sur les nouveautés pédagogiques qui entreront en vigueur dès la prochaine rentrée, notamment l'introduction de l'enseignement de l'informatique dans certaines filières des classes de deuxième et troisième années du secondaire. Il a souligné que cette réforme exige une organisation pédagogique précise et un encadrement adapté. Les directeurs de l'éducation ont été invités à optimiser la gestion des ressources humaines.

CAP SUR LE BUDGET 2027 ET LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Une large partie de la réunion a également été consacrée aux préparatifs du budget 2027. Mohamed Seghir Sadaoui a insisté la planification prospective et la disponibilité de données précises qui constituent, selon lui, «deux conditions essentielles pour déterminer avec exactitude les besoins du secteur». Il a appelé les responsables locaux à accélérer le dépôt des dossiers relatifs aux projets d'investissement, notamment ceux concernant la construction de nouveaux établissements scolaires, les sièges des directions de l'éducation dans les nouvelles wilayas, ainsi que les programmes de réhabilitation des infrastructures existantes. Le ministre a rappelé que tout projet d'investissement doit être accompagné des documents administratifs et techniques requis, en particulier les procès-verbaux de choix des terrains, condition indispensable à son inscription.

I. K.

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Dix nouvelles résidences à la prochaine rentrée

Le système des œuvres universitaires sera renforcé, à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, par 10 nouvelles résidences avec une capacité d'accueil de 17.000 lits, dans le but d'améliorer la qualité des services d'hébergement au profit des étudiants.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough, a indiqué qu'après la réception de ces nouvelles résidences universitaires, la capacité d'accueil atteindra 630.202 lits, soit un excédent estimé à 190.120 lits, étant donné que 440.082 étudiants sont actuellement hébergés au niveau de 467 résidences universitaires à travers le territoire national, ce qui contribuera à l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et à la garantie d'un meilleur confort au sein des cités universitaires, en leur permettant de se consacrer pleinement à leurs études. A ce propos, Mezough a fait savoir que les services de l'ONOU poursuivent les opérations de réhabilitation des résidences universitaires, précisant que 2.058 pavillons avaient été rénovés, tandis que 1.200 autres seront réhabilités au cours des deux prochaines années, en vue de moderniser le système actuel de l'hébergement universitaire. Afin d'accélérer les travaux de réhabilitation, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a accordé des prérogatives élargies aux recteurs d'université concernant le secteur des œuvres universitaires, leur permettant d'exercer un contrôle direct sur les travaux réalisés au



niveau des résidences universitaires relevant de leur tutelle.

LA FACTURE DE LA RESTAURATION RÉDUITE

Concernant la restauration universitaire, Mezough a indiqué que l'ONOU a contracté directement avec des entreprises économiques publiques à des prix fixes pour une durée de cinq ans, ce qui a permis de réduire la facture de la restauration de 21 milliards de DA en 2025 à 18 milliards de DA en 2026, malgré l'accueil de 50.000 étudiants supplémentaires. Cela a été rendu possible, a-t-il dit, grâce au système de réservation préalable des repas via la plateforme Progres et le portefeuille

électronique Wallet. Dans le même contexte, il a souligné que le parc de transport universitaire compte 6.326 bus, renforcé par l'application MyBus pour le suivi des bus via GPS, ainsi que la fonctionnalité MyBus Control pour la confirmation des données du trajet via le scan du code QR. La restructuration du plan d'hébergement, basée sur le principe de loger l'étudiant dans la résidence la plus proche de son lieu d'étude, a permis de réduire le nombre de bus utilisés dans la capitale dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses, a-t-il expliqué, ajoutant que le transport ferroviaire couvre 15.496 abonnés via le train et 72.053 abonnés via le métro et le tramway, en sus d'une conven-

tion avec la compagnie aérienne Air Algérie pour le transport de 3.379 étudiants du sud du pays.

BOURSE DIGITALISÉE

Le versement de la bourse universitaire est désormais entièrement digitalisé via la plateforme Eminha au sein du système Progres, sans que l'étudiant ait à fournir aucun document papier, a fait savoir Mezough, soulignant que l'interconnexion avec Algérie Poste a permis de réguler les comptes postaux dédiés au versement de la bourse. Il a également rappelé que la démarche «zéro papier» concerne aussi les plateformes d'hébergement, de restauration et de transport, précisant que l'objectif est de permettre à l'étudiant de bénéficier à distance des différents services qui lui sont proposés, ce qui lui garantit d'avantage de confort et lui permet de se consacrer pleinement à ses études. Mezough a également évoqué la mise en place de commissions chargées du suivi des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, en concrétisation de l'orientation du secteur de l'enseignement supérieur vers une administration intelligente, notamment en ce qui concerne le développement des services universitaires. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de soutenir les clubs scientifiques et culturels ainsi que les associations sportives au sein des résidences universitaires, dans le cadre de l'animation de la vie estudiantine et de l'encouragement des campagnes de sensibilisation visant à protéger les étudiants contre les fléaux sociaux.

APS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le réveil des usines dormantes

Après des années d'arrêt, plusieurs sites industriels récupérés par l'État s'apprêtent à retrouver une vocation productive.

L'Algérie accélère la réhabilitation de ses actifs industriels récupérés à la suite d'affaires judiciaires. Première illustration de cette nouvelle orientation : la remise en activité de l'usine de plaquettes de frein de Rouiba, transférée au domaine public après plusieurs années d'arrêt.

Reprise auprès de l'ancien groupe Tahkout, cette unité affiche une capacité théorique de production de 20 millions de plaquettes de frein par an. Sa relance vise à renforcer la sous-traitance automobile nationale et à réduire la dépendance aux importations de pièces de rechange.

Implantée dans la zone industrielle de Rouiba, l'usine incarne la volonté des pouvoirs publics de transformer des actifs gelés en véritables outils de production. Sa réussite dépendra, toutefois, de plusieurs conditions : modernisation des équipements, sécurisation des approvisionnements, qualification des compétences et respect des normes de qualité liées aux composants de sécurité.

Au-delà de la seule production de plaquettes de frein, le redémarrage de Rouiba s'inscrit dans une stratégie plus large de reconstruction de l'industrie automobile algérienne. L'objectif est de créer un réseau national de sous-traitants capable d'accompagner les constructeurs et d'augmenter progressivement le taux d'intégration locale.

Lancée en 2017, l'usine devait couvrir une partie des besoins du marché national et générer près de 450 emplois directs. Son retour en production devra désormais confirmer sa viabilité industrielle et dépasser le simple objectif de réouverture d'un site à l'arrêt.



DES ACTIFS INDUSTRIELS À RECONVERTIR

La relance de Rouiba ouvre la voie à la valorisation d'autres infrastructures issues des anciennes expériences d'assemblage automobile. Plusieurs sites sont concernés, notamment ceux liés à Kia, à Batna, Hyundai à Tiaret, Volkswagen à Relizane et Suzuki à Saïda. Ces complexes disposent d'atouts importants : infrastructures existantes, équipements industriels et plateformes logistiques. Leur réintégration dans l'économie nécessitera, néanmoins, des stratégies claires, des partenaires fiables et des investissements ciblés. Le site Kia de Batna, repris par le groupe public Fondal, illustre cette démarche visant à développer une production davantage intégrée locale-

ment. À Relizane, le complexe est évoqué dans le cadre d'un éventuel retour de Hyundai, avec un investissement annoncé d'environ 400 millions de dollars.

PASSER DE L'ASSEMBLAGE À L'INDUSTRIE

Parallèlement à la remise en service des anciennes unités, l'Algérie cherche à attirer des projets industriels à plus forte valeur ajoutée. Le projet annoncé par Opel, comprenant une production locale et une ligne de fabrication de moteurs en partenariat avec AGM Holding, traduit cette ambition.

La fabrication de moteurs représente un changement d'échelle, nécessitant des compétences avancées dans la mécanique de précision, l'électronique et l'ingénierie

industrielle, ainsi qu'un réseau performant de fournisseurs spécialisés.

LA SOUS-TRAITANCE, PRINCIPAL DÉFI

Le développement d'une industrie automobile durable reposera avant tout sur la construction d'un écosystème solide de sous-traitants. L'Algérie dispose déjà de capacités dans plusieurs segments, comme les batteries, pneumatiques, les faisceaux électriques, filtres, vitrages et pièces métalliques. Le prochain défi sera de produire des composants plus complexes, notamment dans l'électronique embarquée, les systèmes de freinage et les pièces mécaniques de haute précision. La mise en place de partenariats durables entre constructeurs et équipementiers locaux sera déterminante pour inscrire l'industrie automobile algérienne dans les chaînes de valeur régionales.

ROUIBA, UN TEST GRANDEUR NATURE

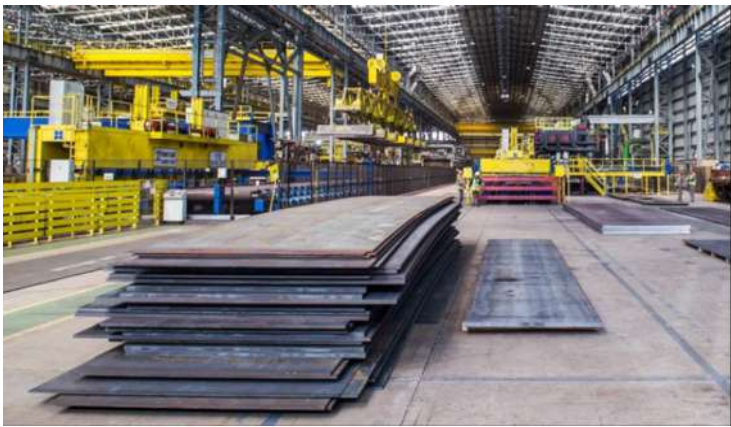
La remise en production de l'usine de Rouiba constituera un premier indicateur de la réussite de cette stratégie. Les performances seront mesurées à travers plusieurs critères : volumes produits, emplois créés, niveau d'intégration locale et baisse des importations. Avec la réactivation des anciens sites industriels et l'arrivée de nouveaux acteurs comme Fiat, Opel ou Hyundai, l'Algérie ambitionne de bâtir une industrie automobile plus autonome et compétitive. Le véritable enjeu sera désormais de dépasser définitivement le modèle d'assemblage pour construire une industrie productive, créatrice de valeur et intégrée durablement aux chaînes industrielles internationales. **Synthèse Smail Rouha**

ACIER AUTOMOBILE

Le made in Algeria dès septembre

Tosyali Algérie accélère son offensive industrielle avec la production de sa première bobine d'acier décapé huilé destinée notamment à l'industrie automobile. Cette avancée marque une étape importante dans la stratégie nationale visant à développer l'intégration locale et à réduire la dépendance aux importations. Le groupe sidérurgique a annoncé avoir réalisé, le 28 juillet 2026, la première production sur sa ligne de décapage et de laminage tandem à froid, relevant de la quatrième phase de son programme d'investissement. La mise en service complète des différentes lignes du complexe est prévue pour sep-

tembre prochain. Implanté sur une superficie de 500 000 m², dont 220 000 m² couverts, le complexe de laminage à froid affiche une capacité de production de 1,8 million de tonnes par an. Il permettra à l'Algérie de fabriquer localement des produits sidérurgiques à haute valeur ajoutée, jusque-là importés, tels que l'acier laminé à froid, l'acier galvanisé, l'acier prélaqué et l'acier recuit. Ces matériaux sont indispensables à la fabrication des carrosseries automobiles, des composants métalliques, mais aussi à plusieurs secteurs industriels comme l'électroménager, le bâtiment et l'énergie.



Cette production locale devrait apporter un soutien majeur aux futurs constructeurs automobiles et aux sous-traitants, en leur

garantissant un approvisionnement national en matières premières, tout en contribuant à la baisse de la facture d'importation

et à la structuration d'un véritable réseau de sous-traitance industrielle. Tosyali Algérie entend d'abord répondre aux besoins du marché national avant de se tourner vers l'exportation, notamment vers les marchés africains, européens, américains et de la région MENA. À l'horizon de l'achèvement de ses investissements, le groupe prévoit de porter sa capacité globale à 9,5 millions de tonnes par an de produits sidérurgiques plats et longs. Une montée en puissance qui devrait conforter la place de l'Algérie comme acteur régional dans la production d'acier destiné aux industries de transformation et à l'automobile.

PLAQUE ILLISIBLE

Risque d'une amende de 4 000 DA

La Gendarmerie nationale rappelle aux conducteurs l'obligation de maintenir leurs plaques d'immatriculation parfaitement lisibles. Une plaque sale, détériorée ou difficilement identifiable constitue une infraction passible d'une amende forfaitaire de 4 000 DA. Cette sanction, prévue par la loi n°09-26 relative à la circulation routière, vise à garantir l'identification claire des véhicules. Les automobilistes sont donc invités à vérifier régulièrement l'état de leurs plaques avant de prendre la route.

PNEUMATIQUES

Naftal écarte la pénurie

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers Naftal a assuré, hier, que les pneumatiques de différents types sont disponibles au niveau de son réseau de points de vente à travers l'ensemble du territoire national.

Dans un communiqué, l'entreprise a affirmé que les stocks

existants sont suffisants pour répondre aux besoins des professionnels du transport et garantir un approvisionnement régulier du marché national.

Naftal précise que cette disponibilité concerne aussi bien les pneumatiques destinés aux véhicules lourds qu'aux véhicules légers. Elle assure également suivre de près les

demandes exprimées par les transporteurs, après plusieurs rencontres de concertation avec leurs représentants autour des préoccupations liées aux pneus et aux huiles.

L'entreprise indique avoir mis en place un plan d'action conjoint avec les organisations syndicales du secteur, basé sur un suivi régulier des mesures

prises afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins des professionnels du transport. À travers cette démarche, Naftal réaffirme sa volonté de maintenir un approvisionnement stable et de renforcer la coordination avec ses partenaires, dans le but d'accompagner l'activité économique nationale.

GRAND PARI ÉNERGÉTIQUE AFRICAIN DE L'APPO

L'Algérie en première ligne

À travers cinq axes majeurs, l'APPO dessine une nouvelle stratégie énergétique fondée sur l'industrie, les infrastructures et les énergies propres.

L'Organisation des producteurs de pétrole africains veut transformer les ressources énergétiques du continent en moteur d'industrialisation, d'intégration régionale et de transition énergétique. Grâce à ses infrastructures et son savoir-faire, l'Algérie apparaît comme un acteur central de cette nouvelle dynamique.

L'Afrique veut accélérer sa transformation énergétique. À travers une stratégie fondée sur cinq axes majeurs, l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) ambitionne de faire du pétrole, du gaz et des énergies propres des leviers de développement industriel et de souveraineté énergétique.

Présentée sous le thème « Relier le pétrole, le gaz et les énergies propres pour un avenir africain commun », cette feuille de route a été dévoilée par le secrétaire général de l'APPO, l'Algérien Farid Ghazali, lors de la conférence NADOGCE26 à Zanzibar, en Tanzanie.

L'organisation préconise une meilleure utilisation des revenus issus des hydrocarbures afin de financer les infrastructures énergétiques, renforcer les réseaux électriques, développer les capacités industrielles locales et accélérer les investissements dans les énergies renouvelables. L'objectif est de sortir d'un modèle basé principalement sur l'exportation des matières premières pour évoluer vers une économie énergétique intégrée, créatrice de valeur et d'emplois.

UN ACTEUR STRATÉGIQUE

Cette vision rejoint les orientations de l'Algérie, engagée dans une politique de valorisation de ses ressources énergétiques et minières. Le pays mise notamment sur le développement du raffinage, de la pétrochimie et des industries de transformation.



La future raffinerie de Hassi Messaoud, d'une capacité annoncée de 5 millions de tonnes par an, constitue l'un des projets majeurs de cette stratégie. À cela s'ajoutent les investissements dans les filières ammoniac, urée et phosphate intégré, destinés à renforcer la part des produits industriels dans les exportations nationales.

Dans le secteur énergétique, l'Algérie prévoit un programme d'investissement de 60 milliards de dollars sur la période 2025-2029, couvrant l'exploration, la production, les infrastructures, le raffinage, la pétrochimie et la transition énergétique.

Le gaz, moteur de l'intégration continentale

LE GAZ, MOTEUR DE L'INTÉGRATION CONTINENTALE

Pour l'APPO, le gaz naturel représente une ressource stratégique pour l'avenir africain. Il constitue un levier essentiel pour la production électrique, l'industrie, les engrais, la pétrochimie et les futures chaînes de valeur liées à l'hydrogène bas carbone.

L'Algérie dispose d'atouts importants grâce à ses infrastructures, notamment les gazoducs TransMed vers l'Italie et Medgaz vers l'Espagne, ainsi que ses complexes de liquéfaction d'Arzew et de Skikda.

Le projet de gazoduc transsaharien, reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger sur plus de 4 000 kilomètres, s'inscrit dans cette ambition d'intégration énergétique africaine et pourrait renforcer les échanges entre le continent et l'Europe.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CONTENU LOCAL

Parallèlement aux hydrocarbures, l'APPO encourage le développement des énergies renouvelables et des technologies propres. L'Algérie s'inscrit dans cette dynamique avec un programme solaire de 3 200 MW et un objectif de 15 000 MW de capacités renouvelables à l'horizon 2035.

Le pays ambitionne également de devenir un acteur majeur de l'hydrogène vert grâce à son potentiel solaire et à ses infrastructures existantes, notamment à travers le projet South2 Corridor. Autre priorité de l'APPO : renforcer le contenu local afin de permettre aux entreprises africaines de participer davantage aux grands projets énergétiques. Une orientation qui pourrait profiter aux entreprises algériennes actives dans l'ingénierie, les services énergétiques, les équipements industriels et la maintenance. Enfin, l'organisation travaille à la création d'une Banque africaine de l'énergie, dotée d'un capital initial prévu de 5 milliards de dollars, avec un objectif de 15 milliards à terme. L'Algérie soutient cette initiative, appelée à financer les grands projets énergétiques du continent.

Avec ses ressources, ses infrastructures et son expertise industrielle, l'Algérie dispose ainsi de solides atouts pour devenir un hub régional de transformation et de valorisation énergétique en Afrique.

R.E.

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

Les échanges atteignent 2,8 milliards de livres

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Royaume-Uni ont progressé de 14,7 % pour atteindre 2,8 milliards de livres sterling durant les douze mois achevés en mars 2026, selon une fiche du ministère britannique des Entreprises et du Commerce.

Les achats britanniques auprès de l'Algérie se sont élevés à 2 milliards de livres, en hausse de 12,1 %, tandis que les exportations britanniques vers l'Algérie ont atteint 825 millions de livres, en progression de 21,5 %. L'Algérie affiche ainsi un excédent commercial d'environ 1,2 milliard de livres.

La croissance des échanges reste largement portée par les hydrocarbures. Le pétrole brut demeure le principal produit exporté vers le Royaume-Uni avec 918 millions de livres, suivi des produits pétroliers raffinés (398,7 millions) et du gaz naturel, dont les exportations ont bondi de 69,4 % pour atteindre 289,7 millions de livres.

À eux seuls, le pétrole, le gaz et les produits raffinés représentent près de 90 % des exportations algériennes de biens vers le marché britannique. Les engrais connaissent également une forte progression, avec une hausse de 64,1 % à 74,8 millions de livres, confirmant les premiers signes de diversification des exportations hors hydrocarbures.

Du côté britannique, les exportations vers l'Algérie ont augmenté de 45,5 % pour les biens, notamment grâce aux équipements industriels, aux machines, aux produits pharmaceutiques et agroalimentaires.

Malgré cette dynamique commerciale, les investissements restent limités. Le stock des investissements britanniques directs en Algérie s'est établi à seulement 77 millions de livres fin 2024, en baisse de 47,3 % sur un an. Un contraste avec le volume des échanges, qui souligne le potentiel de développement de partenariats industriels et productifs.

La fiche britannique relève également que l'économie algérienne devrait atteindre un PIB de 317,2 milliards de dollars en 2026, avec une croissance estimée à 3,8 %.

En résumé, la relation économique algéro-britannique continue de progresser, portée par l'énergie, mais l'enjeu reste désormais de transformer cette dynamique commerciale en investissements, coopération industrielle et diversification des échanges.

HAUSSE MONDIALE DU GPL

Sonatrach revalorise ses prix

Les prix de vente officiels du gaz de pétrole liquéfié (GPL) fixés par Sonatrach ont enregistré une hausse significative pour le mois d'août. Selon des opérateurs cités par l'agence Reuters, l'augmentation varie entre 19 et 23 %, portée par la progression de la demande sur les marchés internationaux.

La compagnie nationale a relevé le prix du propane de 100 dol-

lars par tonne, pour l'établir à 540 dollars la tonne. Le prix du butane a, de son côté, augmenté de 90 dollars par tonne, atteignant 570 dollars.

Cette hausse intervient dans un marché mondial du GPL marqué par une tension accrue sur les prix. La compagnie saoudienne Aramco a également revu à la hausse ses tarifs pour le mois d'août, avec une progression comprise entre 6 et 7 %.

Le propane s'est ainsi établi à 620 dollars la tonne, tandis que le butane a atteint 640 dollars. Utilisés principalement comme carburants, notamment pour les véhicules fonctionnant au GPL, et pour le chauffage, le propane et le butane constituent également des intrants stratégiques pour l'industrie pétrochimique.

Les prix de vente officiels de Sonatrach servent de référence pour plusieurs marchés, notamment ceux de la Méditerranée et de la mer Noire, dont la Turquie.

Les tarifs d'Aramco font, quant à eux, référence pour les contrats d'approvisionnement en GPL entre le Moyen-Orient et la région Asie-Pacifique.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

ENIE élargit ses services

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) a obtenu un agrément du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) lui permettant d'assurer l'installation et la maintenance de tous les terminaux de paiement électronique (TPE) à travers le pays, quelle que soit leur marque ou leur fabricant. Cette autorisation élargit le champ d'intervention de l'entreprise, jusque-là limité à ses propres équipements, et renforce son rôle dans le développement de la monétique en Algérie. Forte de son expertise technique et de ses moyens logistiques, l'ENIE entend contribuer à la généralisation du paiement électronique, à l'inclusion financière et à la digitalisation des transactions commerciales, en accompagnant les banques, les commerçants et les opérateurs économiques.

AFFAIRE MIRA MOKHNACHE

Le parquet se pourvoit en cassation

Le procureur général près le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance a introduit un pourvoi en cassation auprès de la chambre criminelle de la Cour suprême dans l'affaire impliquant l'universitaire Mira Mokhnache et 47 autres prévenus. Le ministère public conteste les acquittements prononcés le 4 mai dernier par le tribunal criminel d'Alger, présidé par Mme Dahmani Naïma, estimant que les mis en cause doivent être rejugés pour les faits qui leur sont reprochés. Les 48 prévenus avaient été acquittés en raison de l'absence de preuves matérielles et légales suffisantes concernant les accusations retenues contre eux, notamment l'adhésion présumée au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), classé organisation terroriste. Lors du procès, le parquet avait requis une peine de 10 ans de prison ferme contre Mira Mokhnache et des peines de 5 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés, estimant qu'ils entretenaient des liens avec le mouvement dirigé par Ferhat Mehenni. À la barre, plusieurs prévenus avaient affirmé s'être retirés du MAK après avoir pris connaissance des orientations de son dirigeant, qu'ils considéraient contraires à leurs convictions. Mira Mokhnache avait notamment nié toute relation avec Ferhat Mehenni, affirmant que son seul lien avec lui était une ancienne photographie prise avant le classement du mouvement. La défense avait plaidé l'acquittement, estimant que les accusés n'avaient aucune implication dans les activités du MAK et rappelant que plusieurs anciens militants et sympathisants s'en étaient éloignés après son classement comme organisation terroriste en 2022.

R.H.

RACHAD

Le procureur conteste six condamnations

La chambre criminelle de la Cour suprême devra prochainement se prononcer sur le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger contre les six condamnations à 18 mois de prison ferme prononcées à l'encontre de prévenus poursuivis dans une affaire liée au mouvement Rachad. Le 26 janvier dernier, la présidente du tribunal criminel d'Alger de deuxième instance, Mme Ketfi Habiba, avait confirmé les peines initialement prononcées par le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda contre les six accusés, reconnus coupables d'adhésion à une organisation classée terroriste. Les mis en cause avaient été condamnés à 18 mois de réclusion criminelle pour avoir, selon l'accusation, pris contact avec des responsables du mouvement, notamment Mohamed Zitout, Mourad Dhina et Mustapha Gira, dans le but de soutenir les activités de cette organisation. Lors de leur comparution devant la juridiction criminelle, les prévenus ont reconnu avoir rejoint le mouvement à une période donnée, avant d'affirmer s'en être retirés après avoir constaté, selon leurs déclarations, que ses orientations ne correspondaient plus à leurs convictions. Le représentant du ministère public avait requis une peine de cinq ans de réclusion criminelle à l'encontre de chacun des accusés, estimant que les faits qui leur étaient reprochés étaient établis. De leur côté, les avocats de la défense ont plaidé l'acquittement de leurs clients, soutenant que ces derniers n'avaient aucune implication dans les activités du mouvement Rachad, classé organisation terroriste en 2022.

R.H.

FAF

Kheireddine Zetchi ce mardi la barre

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed reprendra, ce mardi, l'examen de l'affaire impliquant l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, ainsi que plusieurs anciens responsables de l'instance fédérale, poursuivis dans un dossier portant sur la gestion de marchés et de contrats conclus durant leur mandat.

Lors de la précédente audience, le président de la deuxième section avait accédé à la demande de renvoi formulée par le collectif de défense. Les avocats avaient sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces du dossier et de préparer leur plaidoirie. « Nous avons besoin de plus de temps pour étudier toutes les pièces relatives aux chefs d'inculpation retenus contre nos clients. Il s'agit d'accusations graves qui nécessitent une préparation approfondie de la défense », avaient plaidé les avocats devant le tribunal. En revanche, le juge avait rejeté les

demandes de mise en liberté provisoire introduites au profit de Kheireddine Zetchi, des anciens présidents de la FAF Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef, ainsi que d'autres anciens membres du bureau fédéral.

Détenu depuis près de vingt mois, Kheireddine Zetchi est poursuivi aux côtés de Mohamed Saâd, ancien secrétaire général de la FAF, Mounir Deb-bichi, également ex-secrétaire général, et Abdelghani Nek-kache, ancien directeur de l'administration générale de la Fédération. Les prévenus sont notamment poursuivis pour des soupçons de passation de marchés et de contrats en vio-

lation des dispositions légales et réglementaires, dans le but présumé d'accorder des avantages injustifiés à des tiers. Ils répondent également de chefs d'inculpation liés à l'abus de fonction, à la dilapidation de deniers publics et à l'utilisation de leurs fonctions à des fins personnelles.

Dans le cadre de cette affaire, Mohamed Saâd, Mounir Deb-bichi et Abdelghani Nek-kache avaient été placés sous mandat de dépôt le 9 octobre 2024 à la prison de Koléa. Kheireddine Zetchi les avait rejoints le 27 novembre 2024, à l'issue de sa présentation devant le juge d'instruction. Par ailleurs, la chambre d'accusation près la

cour d'Alger a confirmé l'ensemble des ordonnances rendues par le juge d'instruction du pôle économique et financier de Sidi M'hamed. Les magistrats ont également rejeté les recours de la défense visant à obtenir une remise en liberté ou un placement sous contrôle judiciaire, estimant que ces mesures étaient de nature à compromettre le bon déroulement de la procédure. Sauf nouveau renvoi, le tribunal devrait entendre les prévenus sur le fond des faits qui leur sont reprochés avant d'ouvrir les plaidoiries de la défense et les réquisitions du ministère public.

R. H.

MALVERSATION

Amara Benyounès bientôt entendu sur le fond du dossier

Le juge d'instruction de la troisième chambre du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed devra procéder, dans les prochains jours, à l'audition sur le fond de l'ancien ministre Amara Benyounès, poursuivi dans une affaire liée à des faits présumés de corruption et de malversation. L'ancien responsable politique avait été placé récemment en détention provisoire sur décision du magistrat instructeur, avant d'être transféré par les services de la Gendarmerie nationale vers l'établissement pénitentiaire de Koléa, à l'issue de son audition préliminaire. Amara Benyounès est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment

l'abus de fonction en violation des lois et règlements, la dilapidation volontaire de fonds et de biens publics, le défaut de déclaration de patrimoine ainsi que l'octroi présumé d'avantages injustifiés à des tiers. Cette nouvelle procédure intervient plusieurs années après les poursuites engagées contre lui dans le cadre des dossiers de corruption ayant ciblé d'anciens responsables politiques et des hommes d'affaires durant la période post-2019. Il avait notamment été poursuivi dans une affaire relative au transfert d'une cimenterie au profit du groupe appartenant à l'homme d'affaires Ali Haddad. En décembre 2021, des décisions judiciaires avaient été ren-

dues dans plusieurs dossiers liés à l'ancien système. Amara Benyounès avait par la suite recouvré sa liberté après avoir purgé la peine prononcée à son encontre. Ancien ministre du Commerce puis de l'Industrie, Amara Benyounès avait également dirigé pendant plusieurs années le Mouvement populaire algérien (MPA). Par ailleurs, la défense de l'ancien ministre a introduit un recours auprès de la chambre d'accusation de la cour d'Alger afin de contester l'ordonnance de placement en détention provisoire. Ses avocats demandent l'annulation de cette décision et sollicitent sa remise en liberté, ou à défaut son placement sous contrôle judiciaire.

R. H.

TERRORISME

Le pourvoi d'un ancien élément de Djound El Khalifa rejeté

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par les avocats d'un ancien élément de la phalange terroriste « Djound El Khalifa », condamné par le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance. La défense avait demandé la révision du procès de son client, mais les magistrats ont confirmé la décision rendue par la juridiction criminelle. L'accusé, recruté par

son frère Abdelmadjid El Khalifa, alors membre actif du groupe terroriste, avait reconnu avoir rejoint les rangs de cette organisation qui activait dans les maquis entre Boumerdès et Bouira. Lors de son procès, le détenu, incarcéré à la prison de Koléa, a exprimé des regrets et reconnu sa participation à plusieurs opérations terroristes dans différentes régions, notamment à Lakhdaria, Oued El Mallah, Khemis El Khechna et Larbatache. Il a également admis avoir pris part à des attaques contre les forces de sécurité ainsi qu'à des opérations d'enlèvement d'entrepreneurs contre rançon, dont certaines pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions de centimes. Le ministère public avait requis la peine capitale, estimant

que les faits étaient établis, notamment son implication dans des attentats et des kidnappings, citant notamment l'enlèvement de l'entrepreneur Bouderballa. La défense avait sollicité l'application des circonstances atténuantes, mettant en avant la collaboration de son client avec les services de sécurité, qui aurait permis la neutralisation de deux terroristes dans la wilaya de Bouira. À l'issue du procès, l'accusé avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle. L'affaire avait été rejugée après une cassation prononcée par la Cour suprême, qui avait relevé des insuffisances lors du premier procès, notamment dans la formulation des questions soumises à la juridiction criminelle.

R.H.

L'ALGÉRIE OUVRE GRAND SES PORTES À SA DIASPORA

Un dispositif inédit pour un été serein

Renforcement des transports, simplification des procédures, mobilisation des services aux frontières et amélioration de la prise en charge : tout est mis en œuvre pour faciliter le retour des membres de la diaspora et consolider les liens qui les unissent à leur pays d'origine.

Depuis le lancement de la saison estivale 2026, les autorités nationales ont mis en place un important dispositif destiné à faciliter le retour de la communauté nationale établie à l'étranger. Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, plusieurs mesures ont été mises en place afin d'améliorer les conditions d'accueil, réduire les délais de passage et renforcer les services proposés aux membres de la diaspora.

Les aéroports, ports et postes-frontières font l'objet d'une mobilisation particulière à travers une coordination renforcée entre les différents services concernés, notamment les administrations, les douanes et les forces de sécurité. L'objectif affiché est de garantir un accueil plus fluide et de rapprocher les services publics des citoyens algériens résidant à l'étranger.

Parmi les principales mesures annoncées figurent le renforcement des programmes de transport maritime et aérien, la simplification des procédures administratives et la mise en place de facilités numériques au niveau des représentations consulaires. Des dispositions exceptionnelles permettent également de faciliter l'entrée sur le territoire national, notamment pour certains documents de voyage, afin d'éviter les blocages administratifs.

Dans le secteur maritime, le programme



de transport a été renforcé avec davantage de traversées depuis plusieurs pays européens vers les ports algériens. Des améliorations ont également été introduites dans les infrastructures portuaires, avec la création d'espaces d'attente et de services adaptés aux voyageurs. Des réductions importantes sur les billets sont prévues au profit de la diaspora, avec des avantages spécifiques pour certaines catégories de voyageurs.

Le transport aérien bénéficie également d'un renforcement du programme estival, avec une augmentation du nombre de vols internationaux et de la capacité d'accueil. Des offres promotionnelles ont été lancées afin de rendre les déplacements plus accessibles aux Algériens vivant à l'étranger.

Sur le plan sécuritaire et organisationnel, plusieurs milliers d'agents ont été mobilisés dans les différents points d'entrée du pays pour accompagner les voya-

geurs, accélérer les contrôles et améliorer l'orientation des passagers.

Au-delà des mesures logistiques, les autorités mettent en avant la dimension stratégique du lien entre l'Algérie et sa diaspora. Les responsables associatifs représentant les Algériens de l'étranger soulignent que le retour annuel au pays constitue un moment important de transmission culturelle et de maintien des liens avec les familles et les traditions nationales.

Cette politique d'accueil vise ainsi à renforcer l'attachement des Algériens établis à l'étranger à leur pays d'origine, tout en valorisant leur contribution économique, sociale et culturelle au développement de l'Algérie. Dans ce sens, l'ambassade d'Algérie en France informe les membres de notre Communauté installée en France qu'une troisième session de colonies de vacances en Algérie, est organisée, du 16 au 27 août 2026, au profit des enfants âgés de six à quatorze ans. Les départs vers les lieux d'accueil des colonies de vacances sont prévus à partir des aéroports de Paris, Lille, Lyon et Marseille. Dans ce cadre, les parents, souhaitant inscrire leurs enfants à cette session, sont invités à prendre attache directement avec leurs postes de rattachement via les liens ci-après indiqués. Il est important de noter que le dossier d'inscription à fournir par les parents doit comporter les documents ci-dessous mentionnés.

CARTE CHIFFA

Des mesures à jour facilitées

La Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, vendredi, l'extension du service de mise à jour de la carte Chifa aux ayants droit. Ces derniers peuvent désormais effectuer cette démarche directement auprès des pharmacies conventionnées, sans avoir à se déplacer vers les structures de paiement.

Dans un communiqué publié vendredi, la CNAS a précisé qu'il est « désormais possible de

mettre à jour la carte Chifa pour les ayants droit au niveau des pharmacies partenaires réparties sur tout le territoire national, sans avoir besoin de se déplacer vers les structures de paiement ».

Cette mesure élargit un dispositif déjà mis en place pour les assurés principaux, en l'étendant aux conjoints, aux enfants et aux autres ayants droit rattachés à un même dossier.

La CNAS poursuit ainsi ses efforts visant à simplifier les

démarches administratives et à rapprocher ses services des assurés sociaux.

La mise à jour de la carte Chifa s'effectue directement auprès d'une pharmacie conventionnée grâce à l'application dédiée Chifa Officine. Installée au niveau des pharmacies partenaires et synchronisée en temps réel avec les serveurs de la CNAS, cette application permet au pharmacien d'actualiser instantanément les données de la carte.

L'assuré ou son ayant droit peut ainsi se présenter dans une pharmacie conventionnée pour effectuer cette opération, sans avoir à se déplacer vers une structure de paiement.

Le dispositif permet également au pharmacien de continuer à délivrer les médicaments prescrits à un assuré dont la carte est arrivée à expiration, dès lors que les informations ont été mises à jour dans le système.

La CNAS met par ailleurs en

avant la disponibilité du service 24h/24 et 7j/7, permettant de faciliter l'accès à cette prestation, notamment en dehors des horaires habituels des structures administratives.

Pour les bénéficiaires, cette extension représente un gain de temps et contribue à réduire les démarches administratives, notamment pour les personnes âgées, les malades chroniques et les familles nombreuses.

PLUS DE DIX WILAYAS CONCERNÉES

Nouvelle vague de chaleur

Un bulletin spécial des services météorologiques a mis en garde, hier, contre une vague de chaleur touchant plusieurs wilayas du pays. Les wilayas de Mascara, Relizane, Chlef et Aïn Defla connaîtront une vague de chaleur avec des températures comprises entre 44 et 45 °C, à partir d'aujourd'hui, jusqu'à demain. Une autre alerte de niveau 2 met également en garde contre une vague de chaleur dans les wilayas d'Aïn Defla, Oran et Mostaganem, jusqu'à aujourd'hui. Selon un autre bulletin, portant une alerte de niveau 2 sur la carte de vigilance, les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf connaîtront une vague de chaleur avec des températures comprises entre 40 et 41 °C. Elles devraient atteindre jusqu'à 43 °C à partir d'aujourd'hui, et jusqu'à demain.

La société d'exploitation du métro d'Alger (Sema), a annoncé une modification du plan d'exploitation de la ligne de métro à partir du vendredi 7 août 2026, dans le cadre d'un programme de maintenance technique. Selon le communiqué de l'entreprise, cette modification entraînera des changements dans le parcours de certaines lignes et nécessitera une correspondance pour les voyageurs se dirigeant vers plusieurs stations. À compter du 7 août, les trajets seront directs entre les stations Aïn Naâdja et place des Martyrs, dans les deux sens.

Ce nouveau dispositif remplacera temporairement le parcours reliant El Harrach Centre à la place des Martyrs, le temps de la mise en œuvre du programme de

MÉTRO D'ALGER

De nouveaux changements



maintenance.

De plus, les voyageurs à destination des stations Bachdjer-

rah- Tennis, Bachdjarah, El Harrach Station et El Harrach Centre devront, quant à eux, effectuer

une correspondance à la station Haï El Badr. Ils devront ainsi changer de train et de quai afin de poursuivre leur trajet. La société Sema invite donc les usagers à rester attentifs aux panneaux d'orientation et aux annonces sonores diffusées dans les stations et les rames, tout en suivant les indications des agents du métro. La société a également précisé les modalités de correspondance pour les voyageurs concernés. Les passagers arrivant d'El Harrach et se dirigeant vers la place des Martyrs devront emprunter les escaliers et rejoindre le quai n°1. À l'inverse, ceux arrivant de la place des Martyrs et se dirigeant vers El Harrach devront emprunter les escaliers et rejoindre le quai n°3.

CRISE MIGRATOIRE À CEUTA

Rabat sous le feu des soupçons

Plusieurs observateurs soupçonnent Rabat d'utiliser la pression migratoire contre Madrid.

Le drame qui se déroule à l'enclave espagnole de Ceuta prend une dimension à la fois humanitaire et géopolitique. Alors que le bilan des victimes s'est alourdi à au moins 67 morts parmi les migrants ayant tenté de rejoindre le territoire espagnol depuis le Maroc, plusieurs observateurs estiment que cette vague migratoire exceptionnelle pourrait constituer un moyen de pression exercé par Rabat sur Madrid. Selon cette lecture, les autorités marocaines auraient volontairement relâché le contrôle de leur frontière afin de permettre à des dizaines de milliers de migrants de gagner Ceuta. Cette hypothèse intervient dans un contexte de refroidissement des relations entre les deux pays, plusieurs analystes reliant cette crise aux positions adoptées récemment par l'Espagne sur le conflit à Gaza. Madrid a multiplié les critiques contre l'offensive israélienne et plaidé pour la reconnaissance de l'État palestinien, une ligne diplomatique qui contraste avec celle du Maroc, partenaire stratégique d'Israël depuis la normalisation de leurs relations. Toujours selon ces observateurs, le refus de l'Espagne de s'aligner sur les positions israéliennes aurait alimenté des tensions avec Rabat, qui disposerait du levier migratoire comme instrument de pression politique, une méthode déjà évoquée lors de précédentes crises entre les deux voisins.

UNE EXPLOSION DES ARRIVÉES EN QUELQUES HEURES

Les chiffres communiqués par le ministère espagnol de l'Intérieur témoignent de l'ampleur de la crise. En quelques jours seulement, près de 60 000 migrants auraient franchi illégalement la frontière de Ceuta.

Jusqu'à jeudi dernier, les autorités espagnoles recensaient entre 1 500 et 2 000 entrées sur une période de dix jours. La situation a brutalement changé lorsque plusieurs milliers de personnes se sont jetées à la mer ou ont franchi la clôture séparant le Maroc de l'enclave espagnole. Selon des sources policières citées par la presse espagnole, près de 50 000 passages auraient été enregistrés en une seule journée.

Pour le président du gouvernement autonome de Ceuta, Juan Jesús Vivas, cette pression migratoire est sans précédent. Il a comparé cette arrivée massive à l'équivalent de 34 millions de personnes entrant simultanément en Espagne, afin d'illustrer l'ampleur du choc subi par une ville de seulement 85 000 habitants.



UN LOURD TRIBUT HUMAIN

Le bilan humain continue de s'alourdir. D'abord fixé à 18 morts, il est rapidement passé à 43 puis à 57 avant d'atteindre au moins 67 victimes. La plupart des migrants ont péri noyés en tentant de rejoindre Ceuta à la nage ou à l'aide d'embarcations et de moyens de fortune afin d'éviter la clôture hautement sécurisée. D'autres ont trouvé la mort dans des mouvements de foule au niveau de la digue de Tarajal, théâtre de plusieurs tragédies migratoires ces dernières années.

Les services de secours, débordés, peinent à faire face à une situation que des représentants de la Guardia Civil qualifient de véritable urgence humanitaire.

MADRID MOBILISE D'IMPORTANTES RENFORTS

Face à cette situation, le gouvernement espagnol a déployé des renforts policiers et militaires, ainsi que des plongeurs et des moyens nautiques supplémentaires. Le Premier ministre Pedro Sánchez s'est rendu sur place afin d'évaluer la situation

avec les responsables locaux. Parallèlement, un vaste mouvement de retour vers le Maroc a été engagé. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, plus de 48 000 migrants avaient déjà quitté Ceuta vendredi soir, à un rythme pouvant atteindre 150 personnes par minute. Les autorités marocaines affirment avoir repris le contrôle de la frontière de Fnideq et des secteurs environnants, assurant que le dispositif sécuritaire a été renforcé.

UNE CRISE QUI SECOUE L'EUROPE

La crise dépasse désormais le cadre bilatéral entre Rabat et Madrid. La France a renforcé ses contrôles à la frontière avec l'Espagne, tandis que l'Italie a appelé à des mesures exceptionnelles concernant la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen. Pedro Sánchez a dénoncé le manque de solidarité de certains partenaires européens, estimant que cette vague migratoire constitue un défi pour l'ensemble de l'Union européenne. Si Madrid évoque également le rôle des réseaux de passeurs, de nombreuses interrogations demeurent sur les circonstances ayant permis un afflux aussi massif en quelques heures. Pour plusieurs spécialistes des relations euro-maghrébines, cette séquence rappelle la crise de mai 2021, lorsque près de 10 000 migrants avaient franchi la frontière de Ceuta après un relâchement du contrôle marocain. Cette fois, toutefois, l'ampleur du phénomène est sans précédent et relance le débat sur l'utilisation de la migration comme instrument de pression diplomatique entre États.

R. I.

UNE RÉUNION D'URGENCE CONVOQUÉE

L'UE mobilisée

Vingt-deux chefs d'État et de gouvernement européens ont appelé hier, à la tenue d'une réunion d'urgence des ministres de l'Intérieur de l'Union européenne afin d'examiner la récente crise migratoire dans l'enclave espagnole de Ceuta, située en Afrique du Nord. «Nous sommes déterminés à empêcher les passeurs de remettre en cause l'intégrité des frontières extérieures de l'Union », ont déclaré les dirigeants dans une lettre commune. Cette lettre, initiée par l'Italie et le Danemark, a été adressée au président du Conseil européen, Antonio Costa, à la présidente de la Commission euro-

péenne, Ursula von der Leyen, ainsi qu'au Premier ministre irlandais Micheal Martin, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. «Nous ne pouvons pas permettre des passages massifs incontrôlés, l'instrumentalisation des migrations ou d'autres menaces hybrides créant la perception qu'une entrée illégale dans l'Union européenne est possible», indique la lettre. en réponse à l'Italie qui a décidé vendredi de la fermeture des frontières maritimes et aériennes avec l'Espagne, suspendant ainsi le traité de Schengen sur la libre circulation des personnes, le ministre fran-

çais de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a écarté toute remise en cause de l'appartenance de l'Espagne à l'espace Schengen, réaffirmant la solidité de la coopération entre Paris et Madrid en matière de lutte contre l'immigration irrégulière. Il a également appelé à une mise en œuvre rapide du pacte européen sur l'asile et la migration afin de renforcer la gestion commune des flux migratoires. «L'Espagne n'a pas quitté la zone Schengen, il n'en est absolument pas question », a déclaré le ministre, mettant fin aux spéculations sur une éventuelle suspension de l'Espagne de l'espace de libre circulation.

R. I.

INONDATIONS DANS L'ÉTAT INDIEN DE L'ASSAM

Le bilan s'est alourdi

Le bilan des inondations dans l'État indien de l'Assam, situé dans le nord-est du pays, est monté à 82 morts, a annoncé vendredi soir l'Autorité de gestion des catastrophes de l'État. « Les camps de secours, les centres de distribution d'aide et les opérations de rétablissement continuent de soutenir les familles touchées, tandis que la situation s'améliore progressivement », a indiqué l'autorité dans un communiqué. Selon les autorités, plus de 1,1 million de personnes ont été affectées par les inondations dans l'État. Le ministre en chef de l'Assam, Himanta Biswa Sarma, a déclaré qu'« une évaluation complète des dégâts sera réalisée et que des discussions seront engagées avec les compagnies d'assurance afin de contribuer à réduire les pertes subies par les personnes sinistrées ».

DÉSARMEMENT DU HAMAS

Le Royaume-Uni salue l'accord et appelle au retrait sioniste

Le Royaume-Uni a salué vendredi l'accord portant sur le désarmement du Hamas et d'autres groupes armés à Gaza, tout en appelant au retrait de l'armée sioniste du territoire. «La priorité doit désormais être la mise en œuvre complète du Plan en 20 points. Cela comprend le retrait de l'armée israélienne de Gaza ainsi que le respect du cessez-le-feu par toutes les parties», a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères, Ed Miliband, dans un communiqué. Miliband a estimé que les conditions de vie des habitants de Gaza restaient «catastrophiques». « Israël doit immédiatement mettre fin aux restrictions inacceptables sur l'aide humanitaire afin que davantage de nourriture, de médicaments et de soutien puissent parvenir à ceux qui en ont besoin», a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie britannique a souligné que la



communauté internationale devait œuvrer à l'établissement d'une paix durable, permettant à l'État de Palestine et à l'État d'Israël de vivre côte à côte dans la sécurité. Il

a également remercié les États-Unis, le Qatar, la Türkiye et l'Égypte «pour leurs efforts inlassables afin de faire avancer ces négociations cruciales». Plus tôt dans la journée, le président américain Donald Trump avait annoncé qu'un accord avait été conclu pour le désarmement complet du Hamas et d'autres groupes armés à Gaza. Selon lui, l'armée israélienne se retirerait progressivement à mesure que le processus avancerait. Trump a également salué le rôle joué par l'Égypte, le Qatar et la Türkiye dans la conclusion de ce qu'il a qualifié de « percée historique ». Il a indiqué que l'accord serait appliqué par étapes, avec une force internationale de stabilisation travaillant aux côtés d'une nouvelle force de police palestinienne chargée d'assumer progressivement les responsabilités sécuritaires dans la bande de Gaza.

INVESTISSEURS PRIVÉS À LA FIFA Infantino fait marche arrière

Sous la pression des confédérations et face aux critiques sur une possible marchandisation du football, le président de la Fifa, Gianni Infantino, a renoncé à son projet de création d'une structure ouverte aux capitaux privés.

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a finalement fait marche arrière. Critiqué par plusieurs grandes confédérations, le patron de l'instance mondiale a annoncé samedi l'abandon du projet visant à ouvrir certaines activités de la Fifa à des investisseurs privés.

« Après avoir écouté attentivement tous les points de vue, il est devenu clair que le projet a créé des divisions qui ne sont plus dans l'intérêt de l'objectif initial », a déclaré Infantino dans un communiqué. Il a assuré que « l'unité et le progrès » resteraient les priorités de la Fifa, avant d'annoncer que « la proposition ne sera donc pas retenue ».

Présenté mardi dernier, ce projet prévoyait la création de la Fifa Forward Entreprise (FFE), une société destinée à gérer les activités commerciales et événementielles de l'organisation avec l'appui d'investisseurs privés. L'objectif affiché était d'augmenter les financements consacrés au développement du football pour atteindre dix milliards de dollars sur quatre ans.

Mais l'initiative a rapidement provoqué



une vive opposition, plusieurs acteurs craignant une perte de contrôle des instances sportives et une transformation du modèle économique du football mondial.

La principale contestation est venue de l'UEFA, qui avait menacé de boycotter les compétitions de la Fifa, y compris la Coupe du monde, si le projet n'était pas abandonné. La confédération européenne, soutenue par plusieurs fédérations, dénonçait un manque de concertation et des risques pour la gouvernance du football.

La Concacaf et la Confédération asiatique de football (AFC) avaient également rejeté la proposition, estimant qu'elle ne bénéficiait pas d'un consensus suffisant. « Le futur du football mondial doit toujours

être organisé autour de consultations appropriées, du dialogue collectif et du respect des structures de gouvernance », a réagi le président de l'AFC, Shaikh Salman.

Les confédérations africaine et océanienne avaient, pour leur part, adopté une position plus prudente en appelant à examiner le projet, tandis que la Conmebol sud-américaine demandait davantage de précisions.

Fragilisé par la récente démission de son conseiller principal Carlos Cordeiro, Gianni Infantino tente désormais de préserver l'unité autour de la Fifa après un épisode qui aura exposé les tensions croissantes sur l'avenir économique et institutionnel du football mondial.

●REAL MADRID ULTIMATUM POSÉ À VINICIUS JR

Le Real Madrid a décidé de durcir le ton dans le dossier Vinicius Jr. Alors que l'attaquant brésilien n'a toujours pas prolongé son contrat, qui expire dans un an, la direction madrilène aurait fixé ses conditions. Selon Marca, la Maison Blanche ne compte pas améliorer son offre actuelle, formulée il y a plusieurs mois. Le message est clair : soit Vinicius accepte la proposition, soit il sera placé sur le marché des transferts dès cet été afin d'éviter un départ libre en 2027. Le Real souhaite toujours conserver son numéro 7 et en faire une pièce maîtresse de son projet sportif. Mais le club refuse de bouleverser sa politique salariale pour satisfaire ses exigences. En cas de refus de prolongation et d'absence de transfert cet été, Vinicius pourrait même être écarté du groupe professionnel. Une situation qui pourrait profiter à ses prétendants, dont Arsenal, déjà attentif à l'évolution du dossier.

●BARÇA JESSE BISIWU S'ENGAGE JUSQU'EN 2031



Le FC Barcelone a officialisé la signature de Jesse Bisiwu. L'ailier belge de 18 ans arrive en provenance du Club Bruges et a paraphé un contrat de cinq ans, jusqu'au 30 juin 2031. Considéré comme l'un des grands espoirs du football belge, Bisiwu s'est distingué par sa vitesse, sa puissance et ses qualités de dribble. Il s'était notamment illustré lors de l'Euro U17 2025, où il avait atteint les demi-finales avec la Belgique et intégré l'équipe type du tournoi. Il devient le troisième joueur belge à rejoindre le Barça après Thomas Vermaelen et Jan Geuvraerts.

●CÔTE D'IVOIRE EMERSE FAÉ QUITTE LES ÉLÉPHANTS



La Fédération ivoirienne de football a annoncé la fin de sa collaboration avec Emerse Faé, qui a décidé de ne pas prolonger son contrat expiré le 31 juillet 2026. L'instance fédérale a salué « son engagement, son professionnalisme et les services rendus » à la sélection, tout en mettant en avant les résultats obtenus sous sa direction. Arrivé sur le banc des Éléphants, Faé a marqué son passage en remportant la CAN 2023 à domicile et en qualifiant la Côte d'Ivoire pour la Coupe du monde 2026, une première depuis 2014. La FIF va désormais entamer la recherche d'un nouveau sélectionneur pour poursuivre la dynamique lancée par le technicien de 42 ans.

●NAPLES LUKAKU ET DE BRUYNE POUSSÉS VERS LA SORTIE



L'aventure napolitaine de Romelu Lukaku et Kevin De Bruyne tourne au vinaigre. Arrivés pour incarner les ambitions du champion d'Italie, les deux Belges sont désormais poussés vers la sortie par une direction qui souhaite alléger son effectif.

Le cas Lukaku cristallise les tensions. Peu utilisé la saison dernière après une blessure, l'attaquant de 33 ans n'est plus une priorité et Naples espère récupérer entre 10 et 12 millions d'euros pour son départ. Mais son salaire élevé et son refus de revoir ses exigences à la baisse compliquent les négociations.

De son côté, De Bruyne entretient des relations tendues avec le club depuis ses critiques envers l'ancien entraîneur Antonio Conte. Malgré son arrivée libre il y a un an, le milieu belge pourrait lui aussi quitter Naples, avec des pistes évoquées en Arabie saoudite et en Turquie. Le champion d'Italie cherche désormais une issue pour ses deux recrues vedettes, devenues des dossiers encombrants à gérer.

●ONZE D'OR 2026 MBAPPÉ, YAMAL ET DEMBÉLÉ LANCENT LA COURSE AU SACRE



Les votes pour le Onze d'Or 2026 sont officiellement ouverts. Pour cette édition anniversaire marquant les 50 ans d'Onze Mondial, onze grands noms du football mondial sont en lice pour succéder à Ousmane Dembélé, dernier lauréat en date. Parmi les favoris figurent plusieurs stars du Paris Saint-Germain, mais aussi des références comme Kylian Mbappé, Lamine Yamal, Harry Kane ou encore Khvicha Kvaratskhelia. À seulement 19 ans, le prodige du FC Barcelone continue d'impressionner et s'impose déjà comme un sérieux prétendant. Le Real Madrid compte sur Mbappé, le Bayern Munich mise sur l'efficacité de Kane, tandis que la Premier League est représentée par William Saliba, Declan Rice et Bruno Fernandes. Michael Olise complète une liste où se mêlent stars confirmées et nouveaux phénomènes. Cette édition s'annonce particulièrement disputée. Les supporters et lecteurs sont désormais appelés à voter pour désigner le

successeur de Dembélé et le nouveau détenteur du prestigieux Onze d'Or 2026.

●PSG AKLIOUCHE POUR 5 MILLIONS D'EUROS

Le Paris Saint-Germain tient sa troisième recrue estivale. Après plusieurs mois de discussions, le club de la capitale a trouvé un accord avec l'AS Monaco pour le transfert de Maghnes Akliouche, contre une indemnité estimée à 50 millions d'euros. Courtisé depuis plusieurs mois par les dirigeants parisiens, l'international français de 24 ans avait convaincu Luis Enrique et sa direction sportive grâce à ses performances remarquées, notamment face au PSG en Ligue des champions et en Ligue 1. Après cinq offres formulées depuis fin juin, les deux clubs ont finalement trouvé un terrain d'entente jeudi soir. Les documents officiels doivent désormais être finalisés avant la signature définitive du joueur, qui s'apprête à parapher un contrat de cinq ans avec le champion d'Europe. De retour de la Coupe du monde avec l'équipe de France, Akliouche s'est déjà rendu à Paris pour passer sa visite médicale. Il devrait rapidement revenir dans la capitale afin de finaliser son engagement. Après Lucas Digne et Alessandro Longoni, le milieu offensif formé à Monaco devient ainsi la troisième recrue du PSG cet été. Le club parisien poursuit également ses recherches pour renforcer son secteur offensif, avec notamment un intérêt pour Ferran Torres du FC Barcelone, même si aucun contact avancé n'a encore été établi.

BENFICA TIENT ENFIN SON BUT

Mohamed Amoura attendu à Lisbonne

L'international algérien est attendu à Lisbonne pour passer sa visite médicale avant de s'engager avec le club portugais, qui n'a jamais renoncé à son objectif.

Un an après une première tentative infructueuse, le transfert de Mohamed Amoura vers Benfica semble cette fois sur le point d'aboutir. Longtemps suivi par le club lisboète, l'attaquant international algérien devrait, sauf retournement de situation, rejoindre les Aigles dans les prochaines heures.

Selon le média belge Voetbalkrant, le joueur de 26 ans est attendu ce jeudi à Lisbonne afin d'y effectuer la traditionnelle visite médicale. Si celle-ci est concluante, Benfica officialisera ensuite son arrivée en provenance de Wolfsburg. Les modalités financières de l'opération et la durée du contrat n'ont toutefois pas encore été révélées.

Les dirigeants portugais n'ont jamais cessé de croire en ce dossier. Déjà l'été dernier, ils avaient tenté d'enrôler l'ancien attaquant de l'Union Saint-Gilloise, sans parvenir à un accord avec Wolfsburg. Le club allemand exigeait



alors 40 millions d'euros garantis, alors que Benfica privilégiait une formule comprenant une partie fixe et des bonus.

Au cours de ce mercato, les Lisboètes ont exploré plusieurs pistes offensives, dont celle menant à l'international algérien Anis Hadj Moussa. Finalement, ils ont décidé de revenir à la charge pour Amoura, considéré comme

la priorité pour renforcer leur secteur offensif.

La relégation de Wolfsburg en Bundesliga 2 a profondément changé la donne. Désireux de réduire sa masse salariale et de financer la reconstruction de son effectif, le club allemand est désormais prêt à céder son meilleur buteur. Les dirigeants ne souhaitent pas non plus rete-

nir un joueur qui aspire à poursuivre sa progression au plus haut niveau européen.

Pour Mohamed Amoura, ce transfert constituerait une nouvelle étape majeure dans une carrière en constante ascension. Après avoir brillé en Belgique puis en Allemagne, l'international algérien s'apprête à découvrir le championnat portugais avec l'ambition de disputer la Ligue des champions sous les couleurs de Benfica.

L'opération devrait également profiter à son ancien club, l'Union Saint-Gilloise. Les champions de Belgique, qui avaient recruté Amoura pour environ 4 millions d'euros avant de le céder à Wolfsburg pour près de 15 millions, avaient négocié une clause leur garantissant 15 % de la plus-value sur une future revente. Si le transfert vers Benfica se concrétise, le club bruxellois pourrait ainsi percevoir une nouvelle indemnité substantielle, confirmant l'excellente affaire réalisée avec l'attaquant algérien.

JS KABYLIE

Ihab Belhocini s'engage

C'était dans l'air depuis plusieurs jours, c'est désormais officiel. L'attaquant Ihab Belhocini quitte le CR Belouizdad pour rejoindre la JS Kabylie, où il poursuivra sa carrière à partir de cette saison. Dans un communiqué publié sur ses réseaux officiels, le CRB a annoncé avoir trouvé un accord définitif avec le club kabyle pour le transfert de son joueur. La JSK avait formulé une offre concrète afin de racheter le contrat de l'attaquant, une proposition qui a finalement convaincu les dirigeants belouizdadis. Après l'accord du joueur et une concertation avec le staff technique, la direction du Chabab a validé l'opération. Le transfert a été conclu contre le paiement du montant prévu dans la clause libératoire de Belhocini. Le CR Belouizdad a également tenu à rendre hommage à son désormais ancien attaquant, le remerciant pour son professionnalisme et les efforts consentis durant son passage sous les couleurs rouge et blanc. « Nous remercions Ihab Belhocini pour tout ce qu'il a apporté au club et lui souhaitons plein succès dans la suite de sa carrière », a indiqué le club algérois dans son communiqué. Avec cette arrivée, la JS Kabylie renforce son secteur offensif en vue de la saison 2026-2027. Les Canaris poursuivent ainsi leur mercato ambitieux, avec l'objectif de jouer les premiers rôles en championnat et de réaliser un parcours convaincant sur la scène continentale.

LENS

Titraoui signe pour 5 ans



Yacine Titraoui poursuit son ascension. Le milieu international algérien s'est engagé pour cinq saisons avec le RC Lens, après avoir passé avec succès sa visite médicale. Selon le journaliste belge Sacha Tavolieri, le club nordiste a déboursé 8 millions d'euros pour recruter l'ancien joueur du Paradou AC, tandis que le Sporting Charleroi conservera 20 % de la plus-value d'un éventuel futur transfert. Cette opération profite également au Paradou AC. Grâce à une clause de revente négociée lors du départ de Titraoui vers la Belgique, le club algérois devrait percevoir 3,2 millions d'euros, une manne financière précieuse pour un club récemment relégué en Ligue 2. Le journaliste Nabil Djellit souligne que le Paradou avait déjà bénéficié de clauses similaires lors des transferts de Ramy Bensebaini, Youcef Atal, Hicham Boudaoui ou encore Adil Boulbina, confirmant l'efficacité de son modèle basé sur la formation. À 26 ans, Titraoui franchit une nouvelle étape dans sa carrière en rejoignant le RC Lens, où il découvrira la Ligue des champions pour la première fois.

LILLE OSC

Bentaleb prolonge jusqu'en 2028

Le milieu de terrain international algérien, Nabil Bentaleb, a prolongé son contrat avec le Lille OSC jusqu'en juin 2028, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française de football, jeudi passé dans un communiqué.

Bentaleb (31 ans), formé à Lille avant de revenir au club en 2023, poursuivra ainsi son aventure avec les «Dogues». Le LOSC a souligné que le joueur, qui a participé avec la sélection algérienne à la Coupe du monde 2026, s'inscrivait pleinement dans le projet sportif du club.

« Enfant de Lille et du LOSC, formé au club et revenu en 2023, Nabil Bentaleb renouvelle aujourd'hui son engagement chez les



Dogues (...) Le milieu de terrain international algérien, qui vient de participer à la dernière Coupe du monde 2026, a paraphé un

nouveau contrat avec le LOSC jusqu'en 2028 » a indiqué le club nordiste.

Dans une réaction publiée par le LOSC, Bentaleb s'est réjoui de cette prolongation, affirmant que poursuivre son parcours à Lille constituait «une évidence».

« Je suis super content de poursuivre mon aventure avec le LOSC. C'était très important pour moi de continuer ici. Avec le club et le président, nos objectifs sont alignés, on a à cœur de réaliser de belles choses. Rester à Lille s'inscrit pour moi dans une certaine logique, avec ce club qui m'a donné cette opportunité de continuer à jouer au football », a réagi le joueur algérien.

O. MARSEILLE

Gouri sur le marché, Naples à l'affût

L'avenir d'Amine Gouri à l'Olympique de Marseille reste incertain. En pleine restructuration de son effectif, le club phocéen serait disposé à étudier une offre importante pour l'international algérien, sans pour autant le placer sur la liste des joueurs à vendre.

Selon L'Équipe, Gouri fait partie des éléments susceptibles de quitter l'OM après les départs de Mason Greenwood, Pierre-Emerick Aubameyang, Hamed Junior Traoré et Bilal Nadir.

Le Napoli suit toujours le dossier avec intérêt. Le champion d'Italie apprécie la polyvalence de l'ancien Rennais et envisagerait de l'associer à Rasmus Højlund. Aucune offre officielle n'a toutefois été transmise. Sous contrat jusqu'en 2029, Gouri reste un joueur très coté sur le marché.



COUPE D'AFRIQUE DES JEUNES

Les pongistes algériens en verve

La sélection algérienne de tennis de table a achevé sa participation à la Coupe d'Afrique des jeunes 2026, à Accra (Ghana), avec trois nouvelles médailles, dont une en argent et deux en bronze. Jade Morice a remporté l'argent chez les U19, alors que Tania Morice (U19) et Retaj Brahim Djeloul (U15) ont décroché le bronze. Âgée de 12 ans seulement, Retaj a signé une belle performance saluée par la Fédération algérienne de tennis de table, qui a félicité l'ensemble de la délégation pour ces résultats. Ces distinctions viennent s'ajouter aux sept médailles obtenues quelques jours auparavant par l'Algérie aux Championnats d'Afrique des jeunes, dont le titre continental remporté par Tania Morice chez les U19.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

- 1- Porte à battant généralement assez bas.
2- Carte maîtresse - Préfixe qui marque l'égalité.
3- Endroit où l'on peut passer. 4- Colère du passé - Habiter. 5- Mesure itinéraire chinoise - Le sang-gêne prend les siennes.
6- Parties charnues qui entourent la bouche - Symbole du technétium. 7- Qui sont de la nature du feu. 8- Enregistras par écrit - Élimé par usage.
9- Es en sueur - Marque le superlatif absolu.

Verticalement

- 1- Très léger avec des ailes colorées.
2- Jongleuse aquatique - Adverbe de lieu.
3- Belle fleur - Rapidement. 4- Gardés secrets - Parasite externe des oiseaux. 5- Habitants de l'Italie. 6- Enfant familial. 7- Matière de bouchon - Digne de confiance. 8- Le péroné en est un - Face à l'ouest - Symbole du sélénium.
9- De la couleur la plus foncée - Pour ouvrir les portes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Développement	Offensive
Développement	Ofensive
Développement	Offansive
Dveloppement	Auffensive
Tristesse	Nomanclature
Tristesse	Nomanclature
Tristece	Nomenclature
Tristesse	Nomenclature

Les mots fléchés

PRÉEXCELLENCE	EGOÏSTE	RESTER SUR PLACE	ABÎMÉS DURÉES	DÉTRUIS	IL HAIT BIEN SAGES...	ACERBES
BLANCHIES	SÉRAPHINS	ZEUS	DURÉES	VOLCAN SICILIEN FLEUR ROUGE	EN MATINÉE TISSU AJOURÉ	
FAUX DISCIPLINE DE L'INDE		FOUILLIS ROI DES HUNS		PRONOM RELATIF AVANT DO	PREMIER REPAS	
T'EN VA DE NOUVEAU GONFLÉ			S'ÉCOULE IL SE FAIT PRIER			
PRÉJUDICE DÉCOLORÉ		PETITS REPOS DIRECTION		ARRÊTS DES TRAINS	MOT DE LIAISON	EXTENSION
PETIT ENNUI	REPRÉSENTATION	LIGUE OFFICIELLE CACHA	FRAPPÉE POUR MOI			
PARASITE EN TÊTE TROISIÈME-MENT	PISTE D'ATTERRISSAGE COMMANDER	VOLE NOUVELLE FRAÎCHE	E GREC TRAVAUX D'ÉCOLE	FAMEUX DORMEUR DES MONTS CÉLÈBRES	PRÈS DE ON Y DANSE	CRIAILLE
DISQUE COMPACT DÉVELOPPÉE	BONS À RIEN			COLÈRE D'AUTREFOIS	DIEU ÉGYPTIEN BOUQUINE	CHEVILLES DE GOLF
12 MOIS POUSSÉE DE BOUTONS	HÉSITAIT FEMME D'ADAM	ENGIN SOUS-MARIN PARESSEUX				
HAUSSA TRANQUILLES		APPARUES		DISPERSES LES GRAINES	BANDE DE TISSU	

BIFFE-TOUT

EN 13 LETTRES :

Mise en cause dans un acte blâmable

ABOLITION	CRIME	MORT
ACCUSER	CRIMINEL	MOURIR
ARRÊTER	DECISION	OFFENSE
ASSASSINAT	DEFENSE	PEINE
ASSASSINER	DETENU	PENDAISON
ATTENTE	DOSSIER	PENDRE
AVIS	ENFERMER	POLICE
BOURREAUX	ENNUI	POUR
CABANON	EXECUTE	PREVENTION
CACHE	EXECUTION	PRISON
CAHOT	GEOLE	PROTEGE
CAPITALE	GEOLIER	PUNI
CAPTIF	GRACE	RECLUS
CAPTIVE	GRAVE	REFORME
CAPTIVITE	GRIEF	RELACHER
CELLULE	INCARCERE	RETOUR
CESSE	JUGER	SENTENCE
CHAINES	JUSTICE	SURSIS
CHAISE	LARME	TIRER
CHATIER	LIBERA	TUER
CONDAMNE	LIBERTE	VIE
CONDITIONNEL	LUTTE	VIOLENCE
CONTRE	MEURTRE	

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT
1- ANCIEN - RAMDAM - DALAILAMA - PU - PEROU - AVEREES - FIS - ODEUR - BEL - DU - ETETES - CLAIRS - RAI - STOP - SEC - VAUT - INITIAUX - NB - TENUE - MUTE - LIONS - IVOIRE - GEMIT - CLOUTEE - PEAU - LISES - OSAS - TAIES - OU - OC - EIRE - AIRS - ARTICLE - ENVIE NOE - OUTREE - ASE - STARS - ERS.

VERTICALEMENT
1- INDEFECTIBLE - SORTS - CARILLON - IMPACT - SILOS - APITOIES - IN - EAU - DI - TENTA - ECOT - UNI - OURSINS - UTILES - LAD - SEAU - ARE - GRAVEE - CUEILLIE - OR - AMEUTE - VOUE - EUS - AMARRE - MOUSSANT - TRADUITE - IVRE - LAPEREAU - TRESORIER - MUS - SITUEES - USEES.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT
1- TOTALISER. 2- EVITI - AME. 3- LARDONS. 4- ETAIN - EAS. 5- PI - CICERO. 6- HOU - NB - RU. 7- ON - PS - NID. 8- DU - AIVE. 9- ETIRRILER.

VERTICALEMENT
1- TELEPHONE. 2- OVATION. 3- TIRA - DI. 4- ASDIC - PUA. 5- LIONINS. 6- CB - AI. 7- SASSE - NIL. 8- EM - ARRIVE. 9- RESSOUDER.

4x4

Parmesan - Ganache
Imprésario - Pinède

BIFFE-TOUT : ROCKVILLE

Journées nationales du Court métrage «Ayam Short Film» UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

Les premières Journées nationales du Court métrage « Ayam Short Film » ont pris fin mardi dernier à la Cinémathèque d'Alger, après cinq jours consacrés à la découverte, à la promotion et à l'accompagnement des jeunes talents du septième art algérien.

Organisée du 25 au 29 juillet sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, cette première édition a été initiée par le Centre algérien de la cinématographie (CAC), en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et le groupe « Seventh Art Club ». Elle a réuni réalisateurs, comédiens, professionnels du cinéma, universitaires et passionnés du court métrage autour d'un programme riche en projections et en échanges. Durant ces journées, le public a pu découvrir une trentaine de courts métrages de fiction, documentaires et d'animation, sélectionnés parmi plus d'une centaine de propositions soumises à la commission de sélection. Une moyenne de six films par jour a été proposée, mettant en lumière des œuvres issues de différentes régions du pays et révélant le potentiel de jeunes cinéastes formés notamment dans le cadre des ateliers de la Cinémathèque d'Alger. La manifestation a également été marquée par un programme parallèle comprenant plusieurs rencontres et conférences consacrées aux enjeux du septième



art. Les participants ont notamment débattu de la critique cinématographique, de la numérisation des archives, du rôle des ciné-clubs ainsi que de l'impact de l'intelligence artificielle sur le métier d'affichiste. Au-delà des projections, «Ayam Short Film» a constitué un espace d'échange entre jeunes réalisateurs et professionnels confirmés, offrant aux

nouveaux talents une occasion de présenter leurs créations, de bénéficier de regards d'experts et de renforcer les liens au sein de la communauté cinématographique nationale.

HOMMAGE À AREZKI LARI ET ANIS DJAAD

Cette première édition a également rendu hommage à des figures mar-

quantes du cinéma algérien, à travers des moments dédiés aux regrettés cinéastes Anis Djaad et Arezki Larbi. Ainsi, la journée du 29 juillet a été entièrement consacrée à la projections de court métrages de ces deux illustres artistes, à savoir «Winna (l'autre) », et «le chant de la sirène» de feu Arezki larbi ainsi que les films «le hublot», «le passage à niveau» et «la nuit d'Abed», du regreetté Anis Djaad. Une minute de silence avait par ailleurs été observée à l'ouverture en hommage au réalisateur Lamine Merbah, disparu récemment. À travers cette initiative, les organisateurs ont réaffirmé leur ambition de donner davantage de visibilité au court métrage, un genre considéré comme un véritable laboratoire de création et un espace privilégié d'émergence de nouveaux regards artistiques. Au terme de ces cinq journées, « Ayam Short Film » aura ainsi posé les bases d'un rendez-vous appelé à s'inscrire durablement dans le paysage culturel national, en offrant une nouvelle vitrine aux jeunes cinéastes algériens et en contribuant au dynamisme de la création cinématographique.

R. C.

DÉPLOYÉ À TRAVERS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENT DU SECTEUR Le programme «Été, Maison, Culture et Arts» lancé

Placée sous le slogan «Notre été, est créativité», cette initiative culturelle destinée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes se poursuivra jusqu'au 1er septembre.

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement, à partir du 1er août prochain, du programme culturel, artistique et récréatif baptisé, «Été, Maison, Culture et Arts», qui sera déployé à travers les différents établissements culturels sous tutelle sur l'ensemble du territoire national, indique un communiqué du ministère rendu public la semaine dernière. Placée sous le slogan «Notre été, est créativité», cette initiative culturelle destinée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes se poursuivra jusqu'au 1er septembre, visant à «traduire dans les faits, la politique du secteur en lien avec la promotion, la pratique culturelle et artistique, le renforcement des programmes dédiés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, ainsi que la mise à profit des vacances d'été pour développer la créativité et révéler les talents», précise la même source. Le programme comprend plusieurs ateliers artistiques et culturels permettant aux enfants et aux jeunes de s'initier à diffé-



rentes formes d'expression et de création, répartis en plusieurs rubrique, «Mon quartier en couleurs», «Mon histoire et mon théâtre», «La voix du musée», «Déclamation poétique», «Stand-up Comedy», «La rue du conteur et du meddah», ainsi que «Le film sur mobile», ajoute le communiqué, soulignant que cette initiative vise à «encourager la participation des enfants et des jeunes aux activités artistiques et culturelles durant les vacances d'été». A ce titre, le ministère invite les enfants et les jeunes souhaitant prendre part à ce programme à se rap-

procher des établissements culturels relevant du secteur dans les différentes wilayas du pays afin de s'inscrire aux ateliers ouverts et bénéficier des diverses activités proposées, dans la limite des places disponibles. Le ministère souligne, enfin, que le programme «Été, Maison, Culture et Arts» (Summer House Culture and Arts) constitue «un rendez-vous culturel estival privilégié visant à découvrir et à accompagner les talents créatifs des enfants et des jeunes, tout en consacrant la culture comme un espace d'apprentissage, de créativité et d'expression».

CARAVANE DES CONTEURS Début de la deuxième étape

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement de la deuxième étape de la Caravane des conteurs intitulée «Il était une fois», prévue du 1 au 5 août à travers 15 wilayas du nord du pays, indique le ministère dans un communiqué. Coordonnée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la Caravane dédiée au conte populaire sillonnera les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa, M'Sila, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Bouira, Jijel, Guelma, Annaba, Tipaza, Chlef, Relizane, Mostaganem et Sidi Bel-Abbes. Elle s'inscrit dans la démarche du ministère visant à «approcher l'action culturelle des citoyens», notamment les enfants et les jeunes, dans le cadre de sa «politique de préservation du patrimoine culturel immatériel et de renforcement de la présence de l'art oral dans la vie culturelle nationale». Elle fait suite à une première phase «menée avec succès durant avril et mai derniers dans les dix wilayas du Sud nouvellement créées», rappelle le communiqué. La «Caravane des conteurs» vise à «faire revivre l'art du conte populaire (hakouati), un des piliers du patrimoine oral algérien et à redonner à la légende populaire sa place en tant que moyen de transmission des valeurs, savoirs et traditions», explique le ministère. Au-delà de sa dimension patrimoniale, cet art «contribue également au développement de l'imagination et de la créativité chez les enfants, ainsi qu'à l'ancrage de l'identité nationale», souligne le ministère, précisant



que ce programme s'inscrit dans le «prolongement d'une série d'initiatives culturelles en faveur de la valorisation du patrimoine immatériel». «Il était une fois» était notamment marqué par une semaine d'«animations culturelles intenses au niveau de plusieurs établissements culturels», a-t-on rappelé. Par ailleurs, des séances de conte ont été organisées, en coordination avec la Société d'exploitation des tramways (Setram) à bord des rames de tramway dans 7 wilayas, une expérience saluée par le public, conclut le communiqué.

BANDE DESSINÉE Mahfoud Aider n'est plus

Le bédéiste Mahfoud Aider est décédé, jeudi à l'âge de 74 ans, a-t-on appris auprès de son environnement. Né en 1952, le regretté figure parmi les pionniers de la bande dessinée en Algérie. Il a entamé sa carrière artistique à la fin des années 1960 et est connu pour ses créations sur la célèbre revue «M'Quidèch». Dans un message de condoléances, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a exprimé sa profonde tristesse suite au décès de Mahfoud Aider, le qualifiant de l'«une des figures emblématiques de l'histoire de la bande dessinée et de la caricature en Algérie». «Avec la disparition de Mahfoud Aider, la scène artistique et culturelle algérienne perd l'un de ses piliers et une figure de la caricature et de la bande dessinée», a ajouté la ministre, soulignant que le défunt a «laissé derrière lui un parcours riche en réalisations dans son domaine». «Le défunt était dessinateur, auteur de bande dessinée, membre de la célèbre revue M'Quidèch et l'un des membres fondateurs du journal satirique El-Manchar», a-t-elle rappelé.

DÉCÈS D'ABDELHAK BEN BOULAÏD, FILS DU CHAHID MOSTEFA BEN BOULAÏD LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Abdelhak Ben Boulaïd, fils du chahid Mostefa Ben Boulaïd et membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, est décédé, hier matin, des suites d'une longue maladie.

Suite à ce décès, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, ses condoléances à la famille du défunt. «Abdelhak Ben Boulaïd, membre du Conseil de la nation et fils du chahid symbole Mostefa Ben Boulaïd, nous quitte après avoir porté avec dignité l'honneur de sa filiation, préservé la noblesse de son appartenance et accompli, avec un profond sens du devoir national, ses nobles missions parlementaires au Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel», lit-on dans le message de condoléances. «C'est avec une profonde affliction et une vive émotion que j'ai appris cette douloureuse nouvelle. Je vous présente ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, mes sincères condoléances et mes sentiments de profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et de vous prêter patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», a ajouté le président de la République dans son message de condoléances. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a également présenté, hier, ses condoléances. «C'est avec une grande affliction et une profonde tristesse que j'ai appris le décès de notre frère feu Abdelhak Ben Boulaïd, membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, rappelé à Dieu après un parcours consacré au service de la patrie fidèlement à ses prin-



cipes et valeurs», lit-on dans le message de condoléances. «Avec sa disparition, l'Algérie perd l'un des enfants de la famille révolutionnaire. Fils du héros et chahid Mostefa Ben Boulaïd, l'un des principaux chefs de la glorieuse Révolution de libération et l'un des artisans du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, il appartient à une lignée dont le nom demeure indissociable de l'histoire éclatante de l'Algérie et de sa lutte pour la liberté et l'indépendance. Le

défunt est demeuré fidèle à ce grand héritage national, fier de son appartenance à l'école des chouhada et contribuant au service de la patrie et de ses institutions», a ajouté le président du Conseil de la nation. «En cette douloureuse épreuve, je tiens à adresser aux membres de sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble des membres du Conseil de la nation, mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au

défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort», a conclu Nasri. Pour sa part, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedche, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt. «C'est avec un cœur résigné à la volonté d'Allah que j'ai appris le décès d'Abdelhak Ben Boulaïd, membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel et fils du chahid symbole Mostefa Ben Boulaïd. Je présente mes sincères condoléances et exprime ma profonde compassion à la famille du défunt et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis», lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift a également présenté ses sincères condoléances et exprimé ses profonds sentiments de compassion à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire ainsi qu'à l'ensemble des membres de la famille du chahid symbole Mostefa Ben Boulaïd. Le ministre a rappelé le parcours du défunt au service de sa patrie et sa fidélité au message légué par son père, le chahid symbole, ainsi que sa contribution au service de l'Algérie, priant Allah Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches.

Synthèse R. N.

EBOLA Flambée sans précédent en RD Congo



Plus de 3.500 cas d'Ebola ont été recensés en quelques mois en République démocratique du Congo (RDC), soit davantage que lors de l'épidémie la plus meurtrière de l'histoire du pays entre 2018 et 2020, selon les données publiées vendredi par les autorités congolaises. La RDC fait face à une flambée d'Ebola dans plusieurs provinces de l'Est, une région en proie aux conflits depuis plus de 30 ans. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années. L'épidémie la plus meurtrière en RDC avait fait près de 2.300 morts pour 3.500 malades recensés entre 2018 et 2020.

Vendredi, 3.532 cas d'Ebola avaient été confirmés dans cinq provinces du pays, dont 1.556 décès, selon les données publiées par les autorités de la RDC. Le seuil des 2.000 cas confirmés avait été dépassé le 15 juillet, deux mois seulement après la déclaration de l'épidémie, le 15 mai. Cette 17e épidémie en RDC est causée par le variant Bundibugyo, pour lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin, ni traitement. Un vaccin présenté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme «le plus prometteur» contre l'épidémie qui sévit en RDC va être développé par Hilleman Laboratories, basé à Singapour, a annoncé ce groupe jeudi. La semaine dernière, un premier volontaire a reçu la première dose d'un autre vaccin contre

Bundibugyo, développé par l'université d'Oxford (Royaume-Uni), qui utilise la même technologie que le vaccin contre la Covid-19. Le foyer de l'épidémie d'Ebola, dont l'ampleur réelle est encore difficile à mesurer et qui pourrait durer plusieurs mois, se situe en Ituri, province du Nord-Est congolais frontalière du Soudan du Sud et de l'Ouganda qui concentre près de 90% des cas, selon l'OMS. Le virus est aussi présent dans quatre autres provinces, dont celles du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où les capitales provinciales et de larges pans de territoire sont contrôlés par le groupe armé M23. Le ministère de la Santé ougandais a déclaré mardi la fin de l'épidémie d'Ebola dans son pays, mais le risque y persiste, selon l'OMS.

MONDIAL FÉMININ (U18) 2026 (GR. H - 3E JOURNÉE) Nouvelle défaite de l'Algérie

La sélection algérienne de handball des moins de 18 ans (filles) s'est inclinée devant son homologue slovène sur le score de 18-31 mi-temps (8-16), hier, à Bucarest, pour le compte de la troisième journée du groupe H du Championnat du monde de la catégorie, organisé en Roumanie du 29 juillet au 9 août 2026. C'est le troisième revers du sept algérien après ceux concédés devant la Serbie (22-28) et la Suisse (14-28). L'autre match du groupe H a opposé hier (16h30) la Suisse et la Serbie. Au classement provisoire du groupe H, la Suisse (2 matches) et la Sloénie (3 m) occupent la tête du classement avec 4 points, devant la Serbie (2 pts - 2 m) alors que l'Algérie est 3e sans le moindre point. Outre l'Algérie, le continent africain est représenté dans cette édition du Mondial par l'Angola, l'Egypte, la Guinée et la Tunisie. La compétition regroupe 32 sélections réparties en huit groupes.

SÉISME PRÈS DE NAPLES EN ITALIE 300 personnes évacuées



Le séisme de magnitude 4,7 qui a secoué vendredi soir la région de Naples, dans le sud de l'Italie, a fait 26 blessés, dont cinq ont été hospitalisés, et causé des dégâts matériels ayant conduit à l'évacuation d'environ 300 personnes, selon le dernier bilan des autorités italiennes.

L'épicentre du tremblement de terre, qui s'est produit à 19h46 (17h46 GMT) à une profondeur de trois kilomètres, se situe dans la région des Champs Phlégréens, entre les communes de Pozzuoli (Pouzzoles) et Quarto, à l'ouest de Naples, a annoncé l'Institut national de géophysique et de volcanologie (INGV) d'Italie. «La secousse de magnitude 4,7 enregistrée (vendredi) constitue le séisme de plus forte magnitude survenu aux Champs Phlégréens au cours des quarante dernières années», a souligné dans un communiqué Lorenzo Benedetto, le président de l'Ordre des géologues de Campanie. Elle a été suivie pendant la nuit de dizaines d'autres de moindre intensité, dont la plus importante, de magnitude 3,1, s'est produite à 5h47 (3h47 GMT). Et l'événement est toujours en cours, a prévenu le ministre italien de la Protection civile Nello Musumeci, invitant à la plus grande prudence.